



Les Amis du vallon fêteront leur 20° anniversaire d'existence le 14.08.2004

**BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL** 

Nº 8 - JUIN 2004 / LÉGISLATURE 2001-2004

# **COMMUNE**

L'Assemblée primaire de la Commune de Chalais est convoquée, à la Salle polyvalente de Chalais, le

### lundi 21 juin 2004 à 20 h

Ordre du jour

- 1. Approbation du protocole de l'assemblée primaire du 22 décembre 2003
- 2. Comptes de l'exercice 2003
  - Présentation
  - Rapport de l'organe de contrôle
  - Approbation
- 3. Rapport des chefs de département
- 4. Divers

#### **BOURGEOISIE**

L'Assemblée primaire de la Bourgeoisie de Chalais est convoquée, à la Salle polyvalente de Chalais, le

# mardi 22 juin 2004 à 20 h

Ordre du jour

- 1. Approbation du protocole de l'assemblée primaire du 26 juin 2003
- 2. Comptes de l'exercice 2003
  - Présentation
  - Rapport de l'organe de contrôle
  - Approbation
- 3. Budget 2004
- 4. Agrégations bourgeoisiales
- 5. Divers

A l'issue de l'assemblée, une raclette sera servie à tous les participants.

# TÉLÉPHÉRIQUE

Les actionnaires du téléphérique sont invités à participer à l'assemblée annuelle de la société qui se déroulera mercredi 17 juin à 20 h 30 à la maison bourgeoisiale de Chalais.

# EDITORIAL INCROYABLE MAIS VRAIMENT VRAI



Dany Perruchoud

Alors que les finances publiques fédérales et celles de la plupart des cantons sont en grande difficulté, la situation communale peut être qualifiée d'excellente et l'exercice 2003 ne vient que confirmer, par les chiffres, cette affirmation.

La marge d'autofinancement s'élève à plus de **2,3 millions** et comme les investissements ont été contenus de manière modérée, la dette communale passe sous la barre des 15 millions.

Ces bons résultats découlent d'abord d'une maîtrise des dépenses qui évoluent avec circonspection. Ensuite les recettes d'impôts s'inscrivent dans un contexte favorable, progressant chaque année avec régularité. De nouveaux contribuables s'installent et apprécient la qualité de vie qui leur est offerte et pour la Commune, cette augmentation de la population ne nécessite pas de gros investissements publics. Nos écoles sont suffisantes. Les réseaux d'eau et d'égouts absorbent normalement cet afflux supplémentaire de consommateurs et nos services administratifs, dans leurs structures actuelles, peuvent parfaitement répondre à ces nouvelles données.

L'avenir devrait également nous apporter d'autres satisfactions de même type, à condition toutefois de poursuivre cette politique de modernisation de notre collectivité. L'attractivité des communes en dépend et il serait faux de corriger cette trajectoire qui a si bien réussi.

Il importe pareillement de se souvenir que les investissements publics ont aussi et surtout des portées économiques. Trop souvent on ne considère les investissements communaux qu'en termes de coûts. Heureusement qu'une lecture détaillée et objective des comptes peut apporter les correctifs aux critiques qui parfois sont difficiles à contredire, tant sur le moment la démocratie a toujours raison. En revanche, les politiques sont jugés, eux, sur la distance et puisque nous avons suffisamment de recul par rapport à l'action menée, il nous plaît bien de prouver par les chiffres que nous n'avions pas eu tort d'engager cette commune dans la voie des investissements.

Le Président Dany Perruchoud

# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 22 DÉCEMBRE 2003

M. Dany PERRUCHOUD, Président, souhaite la plus cordiale bienvenue aux 31 participants.

Le menu de cette assemblée est tout à fait ordinaire et ne comporte aucun grand projet, ni votation.

Il donne connaissance de l'ordre du jour :

- Approbation du protocole de l'assemblée primaire du 23 juin 2003
- 2. Budget 2004
- 3. Rapport des chefs de département
- 4. Divers

#### 1. APPROBATION DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU 23 JUIN 2003

La lecture du protocole de la dernière assemblée n'est pas demandée puisqu'il a été intégralement publié dans le *Chalais-Infos* de décembre 2003.

Il est approuvé sans modification.

#### 2. BUDGET 2004

Le Président présente les grandes lignes du budget 2004 dont les recettes totales de fonctionnement s'élèvent à Fr. 9'516'000,-- pour des dépenses de Fr. 7'337'000,--.

La marge d'autofinancement probable pour l'année 2004 s'élève à Fr. 2'178'000,--; elle sera l'une des plus élevées depuis 10 ans. Quant au budget d'investissement, il présente des dépenses de Fr. 3'978'000,-- pour des recettes de Fr. 719'600,--, soit un investissement net de Fr. 3'258'400,--.

De ces chiffres, il ressort un manque de financement de Fr. 1'080'000,-- qui sera couvert par l'encaissement des droits de retour, prévu pour le 20 avril 2004 de près de Fr. 1'200'000,--.

Il s'agit donc ainsi d'un budget équilibré. En ce qui concerne l'endettement communal net, il se situera, selon les dernières projections, à 15 millions de francs pour la fin 2004.

Les principales caractéristiques de ce budget sont représentées par les coûts de la santé, les recettes fiscales et certaines modifications dans le cadre du personnel, notamment les départs de l'état civil, de l'AVS et l'engagement de collaborateurs supplémentaires, soit M. Alexandre DORMIA en remplacement de M. Marco CALOZ et une personne encore à nommer en remplacement de Mme Christiane DEVANTHERY, secrétaire, qui poursuit son activité auprès du Triage forestier du vallon.

Les recettes fiscales représentent la grande part des recettes communales, soit 17% pour les taxes et 75% pour les impôts. Pour 2004, une augmentation des recettes d'impôts a été calculée sur 8% (10% selon l'Etat du Valais). Le Président donne ainsi ensuite lecture du détail du budget des investissements dont les plus gros dossiers sont constitués par l'extension des terrains de sport de Bozon pour Fr. 900'000,--, la réfection de la salle polyvalente pour Fr. 250'000,-- et la construction, l'amélioration et la rénovation des routes communales pour près de Fr. 1'000'000,--.

La réfection de la Forge, les expropriations de terrains et la valorisation des villages (places de verdure et places de parc pour Fr. 250'000,-) représentent les autres objets importants.

En conclusion, le Président présente ce soir un budget équilibré avec tout de même des investissements ambitieux, une réorganisation administrative, une modernisation de la Commune mais également un effort pour réduire l'endettement.

#### 3. RAPPORTS DES CHEFS DE DÉPARTEMENT

**Mme Jocelyne ZUFFEREY** renseigne l'Assemblée sur l'instruction publique, son dicastère principal. Les centres scolaires de

Chalais et Vercorin accueillent 293 élèves dont s'occupent 29 personnes. A Chalais, 3 classes regroupent 60 élèves en enfantine et 8 classes les 183 enfants en niveau primaire. 11 heures supplémentaires par semaine ont été accordées par le Département pour soulager les membres du personnel enseignant qui ont des classes trop chargées et à 2 niveaux. A Vercorin, nous retrouvons un effectif en légère diminution, l classe pour les 11 enfantines et 3 classes pour les 43 primaires. Le père Noël apportera cette année des ordinateurs pour chaque classe. Mme ZUFFEREY mentionne également tout le travail effectué dans le cadre des affaires sociales avec une rencontre mensuelle avec l'assistant social du CMS de Sierre affecté à notre Commune et le suivi permanent de toutes les situations délicates.

Marie-Françoise PERRUCHOUD-Mme MASSY débute son exposé par l'affirmation de son accord à ce budget 2004 qui respecte les principes qu'elle avait énoncés, soit un endettement entre 12 et 15 millions. Les commissions communales des constructions et de salubrité représentent les 2 postes importants de son activité 2003. Elle relève la reprise des constructions (villas individuelles) et la fermeté de la décision du Conseil sur l'octroi de dérogations qui doivent rester exceptionnelles et relever d'un intérêt prépondérant. L'ordre dans les villages laisse encore quelque peu à désirer et un accent est mis sur les assainissements.

Dans les objectifs 2004 figurent la mise en valeur des zones industrielles des Zittes et des Grampraz, les raccards de Vercorin qu'il s'agit de sauvegarder, les arbres à Vercorin qui sont nettement trop nombreux et trop imposants et le maintien des chemins et sentiers publics.



Les pensionnaires apprécient la terrasse du home Beaulieu de Chalais

M. Cédric RUDAZ débute son tour d'horizon par la sécurité publique, soit le corps des sapeurs-pompiers et la protection civile intercommunale. La formation continue des pompiers, avec la modernisation du matériel et de l'équipement personnel, α été menée à bien et doit se poursuivre. L'objectif pour fin 2005, si le Conseil communal le décide, serait l'achat d'un véhicule de première intervention. La protection civile intercommunale est maintenant effective et commence à faire ses preuves. M. Cédric RUDAZ passe rapidement sur l'eau potable et la pose éventuelle de compteurs pour régler le volume de consommation, le plan général d'évacuation des eaux qui prévoit une séparation complète des flux, la récupération des déchets recyclables, l'entretien des routes communales qui présentent un léger dysfonctionnement quant à l'autonomie de décision, la Télécabine et la conduite des eaux épurées de la Step dans le canal d'évacuation des eaux au Rhône.

En ce qui concerne l'endettement communal, il confirme son accord au budget 2004, mais demande de poursuivre avec les investissements essentiels et surtout d'établir un planning d'assainissement des dettes, à long terme.

M. Alain PERRUCHOUD présente dans les grandes lignes le Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) qui doit être mis en place sur environ 3 ans pour les études et le projet, puis sur les années futures pour l'exécution. Il donne également quelques précisions sur les options d'interconnexion des réseaux d'eau potable entre Sierre, Chippis et Grône. En matière d'eau potable, il est prévu également d'installer la télégestion des réservoirs et de la station de traitement afin de piloter toutes ces installations depuis la plaine et de

régler au mieux les débits pour éviter des frais de traitement trop importants et le rejet de cette eau traitée au Rhône.

Il donne enfin l'état d'avancement des travaux d'extension du centre sportif de Bozon qui devrait voir en 2004 l'aménagement des terrains et la construction du Club House, du jardin d'enfants et des autres terrains de jeux. En ce qui concerne la construction de la crèche, le dossier de mise à l'enquête est prêt

mais toute cette partie administrative ainsi que la construction elle-même seront sous la responsabilité de l'Association Beaulieu et la Commune ne sera que locataire des locaux.

#### 4. DIVERS

M. Charly PERRUCHOUD s'inquiète de la situation de sécheresse de cet été 2003. Il s'agit d'un problème urgent et il demande au Conseil de mieux utiliser les possibilités offertes par les bisses et de prendre des mesures rapides pour solutionner cette situation. Le Président répond qu'on ne tient compte de l'importance de l'eau potable que lorsqu'on n'en dispose plus. Effectivement, le Conseil, préoccupé de cette situation, étudie les possibilités d'arrosage par de l'eau non traitée qui pourrait être mise à disposition pour les besoins extérieurs.

M. Léo PERRUCHOUD s'inquiète du coût de Fr. 32,-- par habitant de la collaboration avec la Police municipale de Sierre. Le Président répond qu'effectivement le coût peut paraître important, mais qu'il répond à un service concret et une efficacité incomparable.

M. Francis RUDAZ demande si la Commune ne peut pas intervenir pour que les établissements publics sur Vercorin soient mieux desservis et que les fermetures ne soient pas programmées toutes en même temps. Le Président répond que ce problème est connu et que le Conseil est déjà intervenu à plusieurs reprises, malheureusement sans beaucoup de résultat. Effectivement, en dehors des saisons touristiques, Vercorin se meurt et, devant cette situation, les commerçants baissent les bras.



Lolita au Crêt-du-Midi.

M. Francis RUDAZ trouve que depuis les travaux de stabilisation des parois de la route Chalais-Vercorin, il y a encore plus de chutes de pierres et cailloux qu'auparavant. M. Dany PERRUCHOUD signale que l'inspection définitive des travaux a été effectuée et qu'il faut attendre la stabilisation des terrains. Par ailleurs, la zone a été déclarée district franc pour la chasse et le cheptel se retrouve assez régulièrement à ces endroits, ce qui génère également des inconvénients pour la route.

M. Francis RUDAZ demande ce qu'il advient du bâtiment de la Poste à Chalais dont le crépi tombe sur les piétons. Le Président regrette cette situation malheureuse et précise que le Conseil est déjà intervenu à plusieurs reprises auprès du propriétaire qui a promis, maintes fois, d'effectuer des réparations, mais n'a malheureuse-



La zone sportive de Bozon en travaux.

ment jamais pu mener à bien ses projets.

Une intervention judiciaire, comme pour le Château de Réchy, pourrait être entreprise, avec toutes les répercussions et complications administratives que cela implique.

M. Georges DEVANTHERY d'Alfred constate la participation médiocre à cette assemblée. Il pense que les citoyens ont plus la tête à Noël qu'aux affaires communales. Il demande que le Conseil y réfléchisse et avance la date de l'Assemblée primaire.

M. Francis CHERVET, membre de l'étable communautaire de Zararogne, demande des nouvelles sur l'affectation future des terrains de Zamplan-Crétillon.

Il rappelle que le consortage est locataire de la Bourgeoisie de Sierre et que le troupeau broute une grande partie de ces zones actuellement remaniées. Le Président souligne que les propriétaires sont libres de l'affectation future de leur terrain et que le consortage n'a aucun droit, ni aucun contrat sur ces terrains et que les membres du consortage ne paient pas de loyer. Il constate également qu'un entretien régulier est absolument nécessaire; à défaut, les buissons envahissent de nouveau très vite le terrain.

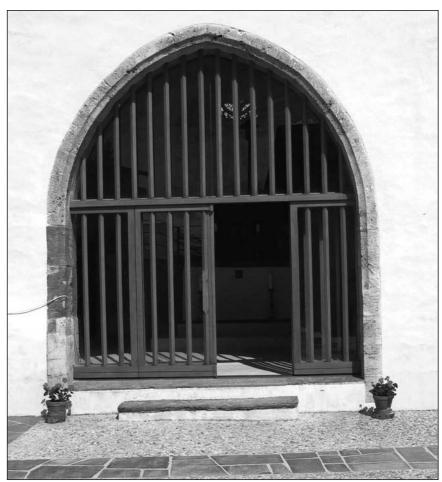
Il signale également le projet d'une ferme agro-touristique qui mettrait en valeur cette zone et permettrait un mélange d'activités bienvenu pour ce secteur.

Une séance d'information et de discussion a été agendée au début janvier 2004 avec le comité de l'aménagement et du consortage de Zararogne.

Il est 22 h. Le Président clôt l'assemblée et invite les participants à partager un verre de vin chaud.

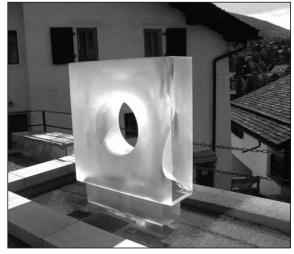
Le Président: Dany PERRUCHOUD

Le secrétaire: François ZUBER



Porte de l'ancien choeur de Vercorin du XII<sup>e</sup> siècle.

# LE CONSEIL COMMUNAL A DÉCIDÉ:



L'œuvre majeure du Chemin de vie de Vercorin malmenée par le temps.

- d'accepter le transfert de patente de l'Hostellerie d'Orzival à Vercorin au nom de M. Frédéric Boson:
- d'encourager le projet de ferme agrotouristique à Zamplan – Crétillon suite à la demande déposée par M. Alain Zappellaz;
- d'accepter le renouvellement de crédit auprès de l'UBS d'un montant de Fr 900'000.- au taux de 1,3% pour une durée d'une année;
- de renouveler l'autorisation de survol du territoire agricole et viticole pour l'application des traitements sanitaires par voie aérienne;
- d'adjuger le mandat d'ingénieurs pour les mesures du projet de défense Vercorin - Mayoux à la communauté d'ingénieurs Nivalp SA & Géoval SA pour le montant de Fr. 19'883.-:
- de nommer à la suite d'un appel d'offres M. Christophe Friggieri nouvel employé administratif communal;
- de nommer au Tribunal de Police Mme Geneviève Délèze, en remplacement de M. Pascal Fumeaux démissionnaire pour des raisons professionnelles et Mme Rose Antille, nouvelle présidente de ce tribunal:
  - d'acquérir au prix de Fr. 3.- le m² plu-

sieurs parcelles sises à Zamplan Crétillon, savoir

- Parcelles de Mme Cécile Rossier de 911  $\mathrm{m}^2$
- Parcelles de M. Marcel Rossier de  $911~\mathrm{m}^2$
- Parcelle de Mme Bertha Antille de  $795 \text{ m}^2$
- Parcelle de feue Marie Devanthéry Solioz de 481 m²
- Parcelle de M. Francis Vaudan de  $583 \; \mathrm{m^2}$
- de confirmer comme membre du conseil d'administration des Forces Motrices de la Gougra SA, M. Simon Crettaz, président de la Commune de St-Jean:
- d'arrêter la conception des projets routiers à l'intérieur du village de Chalais, y compris la route du téléphérique;
- de se prononcer, dans le cadre de la localisation des bureaux de Sierre Anniviers Tourisme pour un seul et unique bureau situé en ville de Sierre. Actuellement un bureau auxiliaire est également ouvert à Vissoie;
- de verser une subvention de Fr. 300.- à la Société protectrice des animaux de Sierre pour le refuge de proximité pour animaux abandonnés;
- de rénover et d'entretenir la salle polyvalente de Chalais avec une enveloppe budgétaire pour cette année de Fr 250'000.- comprenant également les travaux de remplacement du chauffage existant;
- de signer avec la Commune de Chippis une convention d'interconnexion des réseaux d'eau potable de nos communes respectives;
- de nommer Maurice Machoud pharmacien à Chalais et Vercorin, contrôleur officiel de champignons;
- d'abandonner en faveur des sociétés locales la part de location revenant à la Bourgoisie de Chalais dans le cadre de la location de la cabane de Sigeroulaz faite

par la Télécabine de Vercorin;

- de donner un préavis favorable pour le passage de la course du Rallye international du Valais, le samedi 23 octobre 2004:
- d'accepter la participation communale de Fr. 4 680.- pour le projet de pose de chéneaux métalliques au Bisse de Vercorin, sur un devis total de Fr. 52'000.-
- de reprendre pour les frais d'acte les terrains au lieu-dit Regardan à Briey propriété de feu Gabriel Julen d'une surface de 6'381 m² de bois;
- d'arrêter des directives en matière de reprise des routes privées et de leur rattachement au domaine public;
- d'adhérer à la nouvelle convention relative à la scolarisation des élèves relevant de mesures scolaires AI, dans le but de favoriser l'intégration de ces derniers dans leur milieu naturel;
- d'entériner les pertes sur débiteurs relevant exclusivement de la délivrance d'actes de défauts de biens;
- d'accepter les propositions de Valrando en matière de marquages routiers, concernant les itinéraires cyclables;
- de confier au bureau d'architecture Rebuze SA à Chalais l'étude d'un plan d'aménagement du quartier au-dessus de la salle de musique à Chalais, au lieu-dit Chorechala;
- d'acquérir une surface de 1323 m² à Zahelard Zittes, propriété des enfants de feu Jean Main, à l'ouest du Café du Téléphérique, au prix de Fr. 130.- le m²;
- de proposer aux présidents des sociétés locales de mettre en commun tout leur matériel de manifestation pour en faire une gestion commune; dans ce cas il y aurait lieu de nommer un responsable avec l'appui financier de la Commune qui en plus mettrait à disposition les locaux nécessaires (convoquée en assemblée du 28 avril 2004, l'assemblée des présidents a accepté cette proposition communale);
- d'accorder le transfert de la patente I pour le Tea-room La Cascade à Réchy, au nom de Mme Danièle ROH-BALET, à la condition que l'intéressée s'inscrive et suive les cours cantonaux de cafetier et restaurateur:
- d'accorder le transfert de la patente I pour le Café Restaurant Le Refuge des Promeneurs à Briey, au nom de Mme

Françoise DOUHERET, à la condition que l'intéressée suive le complément de formation sur les lois cantonales, dans la mesure où elle est déjà au bénéfice d'un certificat de capacité délivré par une autre instance cantonale;

- d'exproprier la route privée d'accès à la zone des Zamplan Crétillon, soit le secteur ouest, propriété de Monsieur Albert Werlen, de l'hoirie Salamin Georges et de Mme Sarah Charbonnet, au prix de Fr. 10.- le m²:
- de donner un accord de principe pour échanger une surface de 13'000 m² appartenant à Jean-Bernard Rouvinet et consorts, au lieu-dit Crétillon contre une surface de même nature dans un secteur avoisinant l'ancienne gravière Pellanda;
- d'arrêter les emplacements concernant les panneaux d'affichage pour les sociétés locales, soit sur la route de déviation Sion-Bramois-Chippis avant l'entrée conduisant au village de Réchy, à l'embranchement de la route de Vercorin sous l'église et à la hauteur du nouveau dépôt de l'entreprise Marco Christen en direction de Chippis;
- de confier le mandat de contrôle de l'évolution des instabilités au bureau GEO-VAL SA dans le cadre de l'assainissement des Evouettes;
- de mandater le bureau de géomètre Blaise Elzingre en vue d'établir un projet de remembrement dans le secteur de Grampraz sous Réchy;
- de donner un accord de principe à l'étude et à l'examen de la valorisation touristique du Bisse des Sarasins selon le projet établi et présenté par M. Stéphane Albasini à Vercorin;
- de demander une offre complète au Triage forestier intercommunal en vue de confier à ce service l'entretien général annuel des routes et dessertes forestières communales;
- dans le cadre de sa nouvelle organisation administrative de proposer au Conseil d'Etat la nomination de M. Christophe Friggieri, employé communal, comme teneur de cadastre et Mme Nathalie Escher, auxiliaire administrative, comme substitut;
- de remplacer le comptoir actuel des frigos de la salle polyvalente par une table réfrigérée comprenant des éléments à tiroirs isolés.

### LE CONSEIL A PRIS CONNAISSANCE:

- pour l'année 2003, de la facture de l'ensemble du trafic voyageurs régional s'élevant à Fr. 29'815.-;
- de la confirmation de la remise officielle du bureau de l'état civil de Chalais et de son transfert à Sierre, dès le début de cette année:
- du décompte de la construction de la bibliothèque de Vercorin approuvé par l'Etat du Valais, soit un montant de Fr. 81'428,70.- subventionné à hauteur de Fr. 29'892.-;
- du projet cantonal de la révision de la péréquation financière cantonale, projet qui allouerait à la Commune de Chalais, un montant supérieur de Fr. 150'000.- à celui perçu actuellement;
- de l'homologation de la nouvelle signalisation au Centre scolaire de Chalais, soit l'interdiction de circuler dans les 2 sens, sauf pour l'accès aux bâtiments communaux;
- de la contribution communale au Fonds cantonal pour l'emploi de Fr. 33'908.- pour l'année 2004;
- du décompte de la consommation globale de la Commune de Chalais pour ses bâtiments auprès de Sierre Energie, consommation qui s'est élevée à 1'190'883 Kwh et qui représente un coût de Fr. 128'139.- au tarif préférentiel de 10 ct le Kwh;
  - de l'octroi de patente I et II pour la vente



Inalpe le 19 juin 2004

- à l'emporter des boissons fermentées et distillées à l'entreprise Gaillard et Fils (Boulangerie);
- de la situation sur le front du chômage communal avec au 31 janvier 2004, 101 chômeurs recensés dont notamment 39 personnes dans le secteur du bâtiment, 4 dans l'agriculture et 17 dans les professions du tourisme;
- de l'acceptation par le comité des pêcheurs d'intégrer au plan global de la zone sportive de Bozon la gouille des pêcheurs;
- de l'acceptation par le Conseil de gestion de la Paroisse de Chalais de céder la surface de terrain nécessaire à la construction de l'agrandissement du home au prix de Fr. 80.le m² pour une surface de 1200 m² environ;
- de ratifier pour l'année 2004 le programme de tirs présenté par la société de Cible;
- du plan de scolarité pour l'année 2004/2005 publié ci-après;
- de la remise du Café de Briey par Mme Christine Ioset et Bernard Corthésy et de la reprise par Mme Françoise Doutheret et M. Jean-Daniel Golliez qui ont sollicité le transfert de patente à leur nom;
- du projet de la Télécabine de Vercorin souhaitant installer un enclos à marmottes sur le versant du Crêt-du-Midi en donnant un préavis favorable à cette réalisation;
- du rapport du comité du Carnaval de Chalais, au cours d'une rencontre commune et des améliorations qu'il conviendrait d'apporter pour la prochaine édition;
- des besoins du corps des sapeurs pompiers en décidant d'accepter les propositions qui lui sont faites pour compléter le matériel de premières interventions;
- d'une demande de collaboration avec la Commune de Sierre, dans le cadre des aménagements sportifs de Bozon en ce qui concerne la construction d'un Beach Volley commun;
- du projet de transformation du bâtiment la Forge à Chalais, propriété de la Commune de Chalais, projet établi par le

bureau d'architecture Véronique Tapparel prévoyant un investissement global de Fr. 237'000.- pour refaire les 2 appartements existants, les façades et un local à affectation commerciale au rez-de-chaussée.

- des travaux de la Commission des eaux et des relevés en cours, de toutes les conduites de distribution d'eau potable et d'égouts;
- d'une baisse de 40% des subventions fédérales dans le cadre de travaux forestiers, ce qui va nécessairement provoquer de sérieuses difficultés quant à l'organisation et à l'exploitation du triage forestier intercommunal;
- de l'ouverture à Chalais d'une pharmacie exploitée par M. Maurice Machoud, de même que d'un dépôt à Vercorin, sur la place du village;
- d'une lettre de l'artiste Erwin Reymann concernant la sculpture du Chemin de la vie à l'église de Vercorin et des propositions qui sont faites pour solutionner de manière durable les défauts constatés;
- de la participation communale aux frais de transports des apprentis qui s'est élevée pour les 36 apprentis de notre commune à Fr. 8 370.- pour l'année 2003;
- de l'autorisation accordée à la Télécabine de Vercorin suite au préavis favorable du Conseil d'installer et d'exploiter un mini-téléski ainsi qu'un tapis roulant au Creux du Lavioz à Vercorin;
- du budget 2004 de la protection civile intercommunale s'élevant à Fr. 5.- par habitant, soit un total de Fr. 13'250.-;
- des directives du Service de la protection de l'environnement concernant la gestion des déchets par les entreprises;
- de la cessation d'activités par M. Frédéric Tuberosa exploitant de la discothèque l'Alcatraz à Vercorin;
- des comptes du triage forestier pour l'année 2003 présentant un bénéfice d'exploitation de Fr. 4'049,40.-;
- d'une demande par la Banque Raiffeisen de Chalais de céder une surface de terrain à l'est des bâtiments scolaires de Chalais en vue d'ériger une construction à but social et commercial;
- de l'acceptation par le Département de l'Environnement de reconsidérer le délai d'assainissement de l'étable communautaire de Vercorin et de le prolonger au 31 octobre 2005;

- de l'examen par les services de l'Etat du Valais du projet d'extension du home pour personnes âgées et de l'octroi de 4 lits UAT supplémentaires;
- de la demande de son employé Marco Caloz de prendre une retraite anticipée dès le mois de septembre 2004;
- de la décision du Conseil d'Etat d'homologuer les modifications partielles apportées au plan d'affectation des zones et au règlement communal des constructions, en ce qui concerne le vallon de Réchy, suite aux décisions prises par l'assemblée primaire communale;
- du projet de loi cantonale sur la mensuration officielle et l'information géographique;
- du plan d'abornement et du tableau d'expropriation du tronçon de Fontcouverte à Briey, suite à l'agrandissement de la route effectué;
- du projet de loi d'application de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile;
- du versement par ATEL SA et des Forces motrices de la Gougra SA, dans le cadre du droit de retour des droits sur la Navizence d'un montant s'élevant à Fr. 1'160'000.-;
- du rapport de l'Office cantonal du Feu qui a procédé à l'inspection de notre Corps des Sapeurs-pompiers et qui n'a souligné aucune remarque sur son fonctionnement;
- du programme des travaux du bâtiment la Postale à l'entrée du village de Chalais et du fait que ces derniers devraient débuter en fin d'été 2004 et se terminer au 15 avril 2005;
- du projet des nouveaux statuts de l'association de l'hôpital de Sierre et de mettre au profit d'activités sociales régionales les recettes provenant de son patrimoine extra-hospitalier;
- de l'intérêt de 2 personnes différentes pour la rénovation et l'entretien du mayen de la Cure, au Tsabloz à Vercorin;
- que sur un total de 1776 déclarations d'impôts provenant de contribuables domiciliés dans la commune, seules 1135 étaient entrées à la fin avril 2004, que 244 avaient fait l'objet d'une décision de prolongation au 30 juin et que 104 indépendants fourniront leurs documents comptables d'ici le 30 septembre 2004;
- des directives en matière d'autocontrôle qui doit être fait par chaque commune sur son réseau d'eau potable.

#### DOSSIERS EN COURS

#### SOURCES DES ÉVOUETTES

Le rapport d'ingénieur démontre qu'il n'y a pas de variation importante du débit des sources. Le débit varie entre 100 l/min en hiver et 1200 l/min lors de la fonte des neiges. Au cours de l'été caniculaire de 2003, les eaux des Evouettes n'ont pas montré de variation de leurs paramètres de débit, de température et de conductivité par rapport à des mesures antérieures. Ce résultat confirme l'hypothèse d'un aquifère relativement profond dans le massif rocheux. D'autre part, la grande stabilité du système, malgré les conditions de sécheres-

se importante, prouve la valeur économique certaine des sources des Evouettes.

En outre, des essais de traçage ont été effectués pour voir s'il y avait des relations hydrogéologiques entre l'eau existant dans le puits du Crêt-du-Midi et celle du glissement des Evouettes. L'essai s'est déroulé sur le flanc nord-est du Crêt-du-Midi entre 2280 m d'altitude et les différents captages des Evouettes à 1670 m. Aucune trace d'uranine n'a pu être décelée dans les différents échantillons prélevés.

#### BATIMENT LA FORGE

Au 19° siècle existait à l'endroit actuel, une bâtisse communale qui servait de forge publique et la Commune mettait en soumission le poste de forgeron. En 1892, lors du grand incendie, cette maison fut entièrement détruite. Reconstruit quelques années

> plus tard, ce bâtiment garda sa fonction de forge publique. Cependant on y rajouta une salle de classe.

> En 1931, devant l'augmentation des effectifs et pour répondre aux besoins de salles de classe, on suréleva cette forge jusqu'à obtenir le volume et le gabarit actuel. Le mandat de forgeron fut privatisé et celuici se déplaça sur un autre site. En outre, le Conseil communal siégea dans ses locaux au rezde-chaussée jusqu'en 1959 et dès 1945, un guichet communal était ouvert à des heures fixes. Puis avec la construction de la nouvelle maison d'école, les deux anciennes salles de classe furent transformées en deux appartements. Aujourd'hui ces appartements sont vétustes et nécessitent une complète transformation qui sera entreprise dès cet automne.



Le bâtiment de la Forge à Chalais.

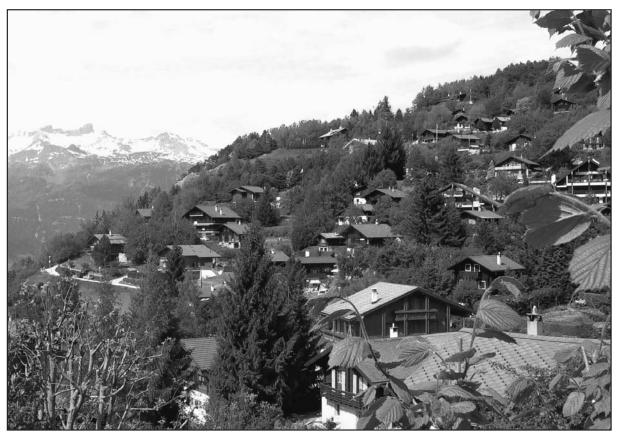
### CAFÉ PLACE ET POSTE À VERCORIN

Le Conseil communal a été saisi de 2 demandes de démolition partielle et de transformation du bâtiment existant, avec pour chaque projet une surélévation importante du bâtiment par rapport au gabarit existant. La mise à l'enquête publique a provoqué en outre l'opposition d'un voisin qui demandait que le règlement des constructions soit strictement appliqué en ce qui concerne notamment la hauteur des bâtiments.

Le dossier fut transmis à la Commission cantonale pour la protection des sites qui délivra un préavis négatif. Le Conseil communal suivit ce préavis et refusa l'autorisation sollicitée par décision du 18 décembre 2003. Contre cette décision, un recours fut interjeté auprès du Conseil d'Etat pour vice de forme, dans la mesure où le préavis de la Commission des sites n'a pas été transmis à cette dernière. Le Conseil d'Etat doit se prononcer sur ce recours.

Une nouvelle demande de démolition totale cette fois-ci a également été déposée au Conseil communal le 9 décembre 2003. Cette requête fut publiée au BO et transmise au Service des bâtiments qui, en date du 10 mai 2004, a proposé de rejeter la requête compte tenu que la démolition supprime un bâtiment digne de protection et que la transformation peut être assainie à un coût acceptable. De surcroît la commission relève que cette démolition détruit le caractère de la rue. Le Conseil a suivi ce préavis et a refusé l'autorisation sollicitée.

Dans un souci de valorisation du patrimoine bâti mais également d'une sensibilisation marquée par rapport à l'exploitation d'un ancien commerce, le Conseil a décidé de réunir tous les antagonistes à ces procédures et de tenter une conciliation en vue de trouver une solution à satisfaction des parties, tout en étant attentif aux dispositions réglementaires impératives du droit des constructions. Le règlement des constructions est parfois contraignant certes mais le Conseil communal n'a pas le choix que de le faire appliquer.



Vercorin, le Mont...

### AMÉNAGEMENTS ROUTIERS DU VILLAGE DU CHALAIS



Quelques désagréments parfois pour les gens du quartier. Merci de votre compréhension.

Dans le cadre de la valorisation des villages de la commune, une place importante a été faite à l'aménagement des rues, à côté de l'aide directe apportée aux propriétaires des bâtiments rénovés. Des dossiers préparés par l'architecte paysagiste Pierre Cotter et M. Jean-Paul Main ont permis d'arrêter les travaux d'ensemble qui seront réalisés en 5 étapes, soit

lº étape Route la Forge - Café de Paris- Café de la Poste

Route du téléphérique, de la Tour au parc du téléphérique

**2e étape** La Forge – salle de musique

#### FOURNITURE D'ÉNERGIE GRATUITE

Sierre-Energie est une société anonyme dont l'ensemble des actions sont détenues par les communes à raison d'une certaine part sociale qui dépend de la consommation. Pour la Commune de Chalais, cette part au capital social est relativement importante puisqu'elle s'élève à Fr. 1,4 million d'actions qui sont notre propriété. Chaque année et jusqu'à présent, comme dividende en quelque sorte, Sierre-Energie versait aux communes actionnaires l'équivalent de 7% de l'énergie consommée par l'ensemble de la population locale. Pour 2003, le quota d'énergie a été porté à 10% compte tenu de la bonne marche de la société. Pour la Commune de Chalais, cette augmentation de 3% a représenté une progression de Fr. 70'846.- pour atteindre une note de crédit annuelle de Fr. 189'328.-.

- **3° étape** Café de la Poste la Poste Boucherie Lachat
- 4º étape Café de la Poste, entrée du village de Chalais à la place des Chevaliers

Les étapes 3 et 4 dépendent de la décision du Conseil d'Etat de désaffecter la route cantonale actuelle, entrée du village de Chalais, Café de la Poste, Poste et église de Chalais, en une route communale. Il s'agirait également dans ce projet de modifier le carrefour de l'Eglise de Chalais en direction de la route de déviation sous l'église.



L'entretien de l'éclairage public par Sierre-Energie

### RÉORGANISATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

L'administration communale ne cesse de grandir soit par de nouvelles tâches qui lui sont confiées par le canton, en matière fiscale, dans le domaine de l'AVS, des constructions soit également par l'attribution de travaux qui lui sont confiés par le Conseil communal.

Dès lors, il devenait nécessaire de repenser notre organisation et dans ce sens le Conseil a engagé en début d'année un employé supplémentaire en la personne de Christophe Friggieri. Cet engagement faisait suite également au départ de l'auxiliaire communale Mme Christiane Devanthéry, engagée par le Triage forestier.

Christophe Friggieri est né le 28 août 1972. Marié, il habite la commune de Chalais. Après un CFC d'employé de commerce auprès du Crédit Suisse, il obtint son diplôme de la Haute Ecole de gestion de St-Maurice et son certificat de cours post-grade en E-business. Dans ses activités communales, il s'occupera spécialement du cadastre, de l'agence AVS qui a été reprise par la Commune et de tâches spécifiques purement administratives.

Notre employé M. Jean-Marc Antille a été affecté au Service des travaux publics. Il s'occupera des travaux techniques, du suivi des chantiers, de l'organisation administrative du service et de tout ce qui touche en quelque sorte à la gestion du domaine public.



Christophe Friggieri

#### PRÉSENTATION DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

#### Administration

Secrétaire communal: François Zuber Comptable: Claude Alain Seewer

Collaborateur administratif Christophe Friggieri

Secrétaire: Hélène Zappellaz

Secrétaire (30%): Anne-Lise Cariello

Secrétaire (40%): Nathalie Escher

Apprenti: Jérôme Christen

#### Travaux publics

Chef des travaux: Jean-Marc Antille

Employé Chalais -Réchy: Alain Dubuis

Employé Vercorin-Briey: Marco Caloz

jusqu'au 3 septembre 2004

Employé Vercorin-Briey: Alexandre Dormia

engagé au 1er mars 2004

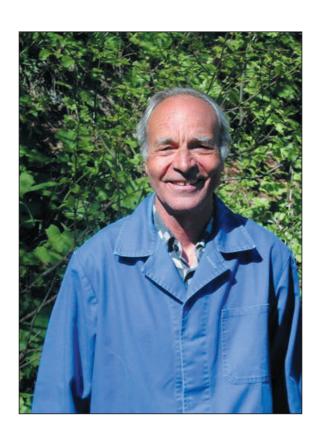
#### MARCO CALOZ

Notre employé Marco Caloz a été engagé à la Commune de Chalais le 18 août 1980.

Né en 1942, il a fait valoir son droit à la retraite, retraite qu'il prendra début septembre 2004.

Marco Caloz mérite toute notre reconnaissance car il a été un employé sérieux et compétent, toujours dévoué au service des travaux publics de son village de Vercorin. La tâche d'un employé surtout rattaché à l'entretien du domaine public n'est pas toujours facile. Les exigences et l'attente des contribuables sont parfois excessives et avec un personnel relativement réduit dans ce secteur, on ne peut pas être partout en même temps. Marco Caloz savait filtrer ces attentes, avec son caractère certes, mais jamais l'Autorité ne l'a pris en défaut. Cet aveu témoigne de la qualité de son travail. Le reste fait partie de la critique qui est une composante naturelle de la fonction publique.

Merci Marco et le Conseil te souhaite une bonne retraite.



### NOTRE AGENT AVS ET NOTRE OFFICIERE D'ÉTAT CIVIL



Liliane Perruchoud
Théodoloz a quitté les fonctions communales d'officière d'état civil du fait d'une restructuration décidée par le Canton du Valais. Actuellement l'office communal a été fermé au ler janvier 2004, au profit d'une centralisation pour l'ensemble du district de Sierre. Engagée à

la Commune de Chalais, le 1<sup>er</sup> janvier 1994, Liliane Perruchoud aura ouvré 10 ans au sein de notre service communal. Eric Rudaz a fait également l'objet d'une mise à la retraite en sa qualité d'agent AVS, poste qu'il occupait à côté de son travail depuis le 1er août 1976. La nouvelle organisation décidée par la Confédération a rattaché ce poste autrefois indépendant à l'ad-



ministration communale. La Commune de Chalais a mis en place sa nouvelle structure au 1<sup>er</sup> mai 2004, date à laquelle nous avons pris congé de M. Rudaz.

### SOCIÉTÉ DU TÉLÉPHÉRIQUE CHALAIS - VERCORIN SA

Les charges de l'exercice 2003 se sont élevées à Fr 508'321.- pour des recettes de Fr. 538'338.- ce qui laisse un bénéfice d'exploitation de l'année de Fr. 30'017.-, montant porté en déduction du passif de la société.

La dette actuelle de la société, sans compter le prêt indéfini accordé par la Commune de Fr. 500'000.-, s'élève avec cet amortissement à Fr. 255' 000.-

Les actionnaires de la société sont invités à l'assemblée annuelle qui se déroulera

Jeudi 17 juin à 20 h 30 à la Maison bourgeoisiale de Chalais.



Le téléphérique, 100'000 passagers par an

### ZAMPLAN CRÉTILLON



Zamplan Crétillon, une zone en cours de revitalisation

L'assemblée annuelle du consortage des Zamplan Crétillon réunissant tous les propriétaires de terrain dans la zone a été fixée au

Mardi 15 juin à 19 h à la Maison bourgeoisiale de Chalais.

#### Ordre du jour de l'assemblée

- 1. Contrôle des présences
- 2. Lecture du dernier PV de la dernière assemblée
- 3. Lecture des comptes et approbation
- 4. Rapport du président et du responsable technique
- 5. Informations quant à l'exploitation future de ce secteur
- 6. Divers

#### ROUTE CHALAIS - VERCORIN

En vertu de travaux d'assainissement des talus et de purge dans la région des tunnels, la route de Chalais – Vercorin sera fermée à la circulation automobile du lundi 21 juin 2004 au vendredi 25 juin de 7h à 17h.

# PLAN DE SCOLARITÉ

#### Ouverture de l'année scolaire Lundi 23 août 2004 (matin)

Primaires: 9 h Enfantines: 9 h 30

#### Vacances:

#### Automne

du mardi 12 octobre 2004 le soir au lundi 25 octobre 2004 le matin

#### Noël

du jeudi 23 décembre 2004 le soir au jeudi 6 janvier 2005 le matin

#### Carnaval

du vendredi 4 février 2005 le soir au lundi 14 février 2005 le matin

#### **Pâques**

du mercredi 23 mars 2005 le soir Les élèves vont à l'école le mercredi aprèsmidi 23 mars 2005 au lundi 4 avril 2005 le matin

#### Ascension

du mercredi 4 mai 2005 à midi au lundi 9 mai 2005 le matin

#### Fête-Dieu

du mercredi 25 mai 2005 à midi au lundi 30 mai 2005 le matin

#### Clôture de l'année scolaire Vendredi 24 juin 2005 (soir)



La classe de 4º primaire

# COMPTES COMMUNAUX: EXERCICE 2003

Les comptes 2003 de la Commune de Chalais laissent apparaître un résultat positif permettant de financer tous les investissements qui ont été effectués en cours d'année et parallèlement de réduire l'endettement communal de plus de 1 million. D'une manière globale, les recettes du compte de fonctionnement se sont élevées en 2003 à Fr. 9'452'363.65.- pour des dépenses de Fr. 7'125'620.01.-.

La marge d'autofinancement se situe à hauteur de Fr. 2'326'743.64.-.

#### Evolution des recettes, dépenses, marge d'autofinancement

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Recettes	7'629'639	7'570'345	8'738'708	8'797'562	8'605'113	9'452'363
Dépenses	6'016'400	6'064'237	6'716'463	7'032'726	7′117′745	7'125'620
Marge	1'613'238	1'506'107	2'022'244	1'764'836	1'487'367	2'326'743

Les recettes d'impôts représentent la part la plus importante des recettes communales avec Fr. 6'340'000.- soit un 67% des recettes globales après les services publics de Fr. 1'657'363.- (17%). Dans les autres recettes d'une certaine importance, relevons notamment :

- les autorisations de bâtir (Fr. 38'605.-)
- la ristourne de Sierre Energie (Fr. 189'328.-)
- la péréquation financière (Fr. 263'426.-)

Quant aux recettes des services publics, elles s'élèvent à

- Fr. 571'000.- pour l'eau potable
- Fr. 510'000.- pour les égouts
- Fr. 574'000.- pour les ordures

Ces taxes permettent de couvrir les frais de ces services, d'amortir les comptes déficitaires des eaux et des ordures et de faire des provisions pour le Service des égouts en vue de la réalisation importante du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE).

Au chapitre des dépenses, il convient de souligner que celles-ci ont augmenté globalement de façon insignificante, soit de Fr. 31'165.- par rapport aux comptes de l'exercice 2002. Pourtant, nous avons enregistré des frais de fonctionnement plus élevés sur certains postes, soit:

- les frais de la police municipale comptabilisés sur un exercice entier (Fr. 84'000.-)
- la location de la maison bourgeoisiale de Vercorin calculée sur une durée de 25 ans de location et d'amortissement de la dette résiduelle (Fr. 33'210.-)
- la participation légale au financement des prestations complémentaires (Fr.121'179.-)
- la participation aux frais de la caissemaladie eu égard à l'augmentation de la population (Fr. 344'275.-)
- le coût du déblaiement des neiges (Fr. 71'786.-)
- l'entretien des bisses et canaux (Fr. 22'852)
- la participation à l'aménagement des structures agricoles de Zamplan Crétillon (Fr. 40'500.-)
- les frais de la STEP de Granges (Fr. 252'105.-)

Parmi les baisses de dépenses significatives, par rapport aux comptes 2002, il faut relever les postes suivants:

- l'entretien du réseau routier diminué de Fr. 121'724.- à Fr. 57'205.-

- les mesures urgentes au Bisse de Riccard, payées en 2002 seulement (Fr. 50'394.-)
- les charges d'intérêts diminuées de Fr. 26'496.- à Fr. 463'830.-)

Pour le futur, soit l'exercice 2004, la participation communale aux coûts hospitaliers sera supprimée ce qui engendrera une économie de Fr. 320'000.-.

De plus, le 21 avril 2004, la Commune de Chalais a reçu de Rhonewerke AG, dans le cadre du retour des concessions, le montant de 1,1 million.

Ces données nous permettent de conclure que l'exercice 2004 devrait boucler avec des résultats globaux relativement identiques à ceux de 2003.

#### **INVESTISSEMENTS 2003**

La Commune a consenti à des investissements de Fr. 2'209'454.- au cours de l'exercice 2003, soit pour les dépenses les plus importantes :

- Zone sportive de Bozon (Fr. 502'456.-)
- Route sous le Bisse (Fr. 90'660.-)
- Route Chalais-Vercorin (Fr. 859'410.-)
- Eclairage public (Fr. 139'552.-)
- Eau potable Roches Hombes (Fr. 230'900.-)
- Eaux claires Roches Hombes (Fr. 200'100.-)

En tenant compte des recettes d'investissements, soit

- Fr. 637'500.- pour la route de Chalais Vercorin
- Fr. 50'610.- de subventions pour le projet de la Sapina et du Ban
- Fr. 86'250.- de recettes de taxes communales il en résulte un investissement net de Fr. 1'251'787.55.-.

Comme la marge d'autofinancement s'est élevée à Fr. 2'326'743.-, tous nos investissements ont été financés. La différence de Fr. 1'074'946.- est portée en déduction de notre endettement.

#### **ENDETTEMENT COMMUNAL**

Chaque année, nous publions le tableau récapitulatif de l'endettement communal. Pour 2003, la dette communale a été rame-

née à Fr. 14'717'937.- soit une dette nette par habitant de Fr 5 068.-.

#### Evolution de l'endettement

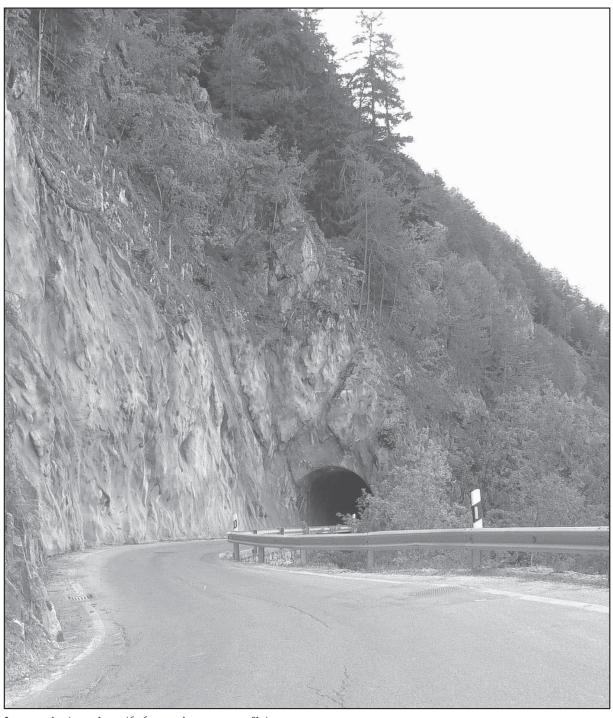
1990	1991	1992	1993	1994
12'451'570	13'037'049	15'498'790	15'684'488	15'932'773
1995	1996	1997	1998	1999
16'340'414	18'947'611	20^678′006	18'404'500	17'782'375
2000	2001	2002	2003	2004
17'531'820	16'851'774	15'848'734	14'717′937	- de 14,5

#### PROJECTION POUR 2004

En tenant compte de l'endettement 2003, du versement de Rhonewerke AG, des dépenses de fonctionnement qui ne devraient pas être augmentées et des recettes qui elles ont été estimées aux conditions les plus défavorables pour la Commune, on devrait terminer cette législature avec un endettement inférieur à 14.5 millions.

Une dette qui est conforme aux promesses tenues, avec une légère avance sur le programme prévu. Chance? .... Hasard? ... ou gestion contrôlée.

Nous vous laissons le choix de votre appréciation.



La zone des tunnels protégée par de nouveaux filets.

# COMPTES 2003 DE LA COMMUNE DE CHALAIS

	COMMUNE DE CHALAIS	BILAN AU	31.12.2001	BILAN AU 3	BILAN AU 31.12.2002		31.12.2003
		Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
		<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>
00.100.00	Caisse	2 006,95		5 575,90		1 252,05	
00.101.00	Compte de chèques postaux	113,60		40 856,23		20 134,87	
00.112.00	Débiteurs Compte collectif	2 104 670,55		1 432 758,97		673 233,75	
00.121.00	Titres divers	1,00		1,00		1,00	
00.121.03	Actions SIESA	1 402 000,00		1 402 000,00		1 402 000,00	
00.121.51	Prêt au téléphérique SA	500 000,00		500 000,00		500 000,00	
0.121.52	Prêt à la Bourgeoisie	870 000,00		852 000,00		821 500,00	
00.123.00	Immeubles du patrimoine financier	1,00		1,00		1,00	
0.129.00	Amenagement agricole Zamplans-Crétillons	25 000,00					
0.133.00	Subsides à encaisser Estimations	463 410,80		867 410,80		41 500,00	
	Impôts à facturer					5 820 310,20	
0.139.00	Autres act. transitoires	943 746,00		555 586,96		689 941,32	
	Administration	420 000,00		365 000,00		315 000,00	
	Sécurité	840 000,00		740 000,00		650 000,00	
	Instruction	5 370 000,00		5 140 000,00		4 750 000,00	
	Loisirs et Culte	195 000,00		90 000,00		470 000,00	
	Santé	200 000,00		140 000,00		80 000,00	
	Travaux	3 849 000,00		3 384 000,00		3 104 000,00	
	Environnement	150 000,00		120 000,00		25 000,00	
	Economie	60 000,00		45 000,00		20 000,00	
	Eaux	2 740 000,00		2 525 000,00		2 500 000,00	
	Egouts	30 000,00				150 000,00	
	Ordures	320 000,00		270 000,00		210 000,00	
	Total de l'actif	20 484 949,90		18 475 190,86		22 243 874,19	

	COMMUNE DE CHALAIS		31.12.2001	DILAN AU	31.12.2002	DILAN AU	31.12.2003
		Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
		<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>
00.200.00	Créanciers		925 638.10		842 214.90		1 501 471.65
00.201.00	Créanciers salariés		40 636,35		28 598,15		16 519,35
00.206.00	Banque Raiffeisen Chalais c/c 176-0020447-9		61 813.00		391 413.00		478 857.00
00.206.10	Banque Cantonale VS c/c T 0100.43.16		388 735,25		472 020,75		48 149,65
00.206.20	UBS c/c H5-652.711.0		211 999,87		89 619,38		67 417,77
00.206.21	UBS HI-101.431.0 ATFX		900,000,00		900 000,00		900 000,00
00.206.50	Crédit Suisse c/c 460.646-41		39 269,85		38 439,10		29 933,45
00.210.12	Banque Cantonale VS 03.419.283-4 (Intemp. 90)		99 357,40				
00.210.13	Banque Cantonale VS 03.418.793-8 (Consolid.)		149 716,85				
00.220.00	Banque Raiffeisen Chalais 187-0050397-9 Classe		900 000,00		600 000,00		600 000,00
00.220.10	Banque Cantonale VS 03.421.733-0 Libor		999 850,00		999 850,00		999 850,00
00.220.11	Banque Cantonale VS 03.423.776-5 Libor école		2 000 000,00		1 600 000,00		1 500 000,00
00.220.12	Banque Cantonale VS C0852.44.21 (MB Vercorin)		400 000,00		350 000,00		300 000,00
00.220.13	Banque Cantonale VS Z0852.44.13 (Consolid.)		1 800 000,00		1 700 000,00		1 600 000,00
00.220.41	UBS 900.020.90Z (A terme)		4 424 000,00		4 040 000,00		3 656 000,00
00.220.42	UBS H5-184.273.2		2 200 000,00		2 200 000,00		2 200 000,00
00.220.44	UBS HI-101.431.0		2 000 000,00		2 000 000,00		2 000 000,00
00.220.50	Crédit Suisse 0678-460646-41-1		910 000,00		880 000,00		850 000,00
00.220.90	Caisse Nationale Accident 23.147.100		700 000,00		528 000,00		
00.220.92	Winterthour Vie assurance						
00.240.00	LIM Ofiamt 235.08.001/7 Route Itravers-Vercorin		13 700,00				
00.240.10	LIM Ofiamt 235.05.004/4 Eau potable de Vercorin		55 200,00		27 400,00		
00.240.11	LIM VS 5020 Eau potable de Vercorin		8 000,00				
00.240.20	LIM Ofiamt 235.07.005/9 Centre adm. de Vercorin		33 750,00		22 500,00		11 250,00
00.240.21	LIM VS 5050 Centre adm. Vercorin		33 750,00		22 500,00		11 250,00
00.240.40	LIM Ofiamt 235.03.011/1 Réfection école Chalais		189 100,00		165 400,00		141 700,00
00.240.50	LIM Ofiamt 235.03.014/5 Ecole de Vercorin		682 500,00		637 000,00		591 500,00
00.240.60	LIM Ofiamt 235.02.010/4 MB Vercorin		200 000,00		185 700,00		171 400,00
00.240.61	LIM VS 5166 MB Vercorin		200 000,00		185 500,00		171 000,00
00.255.00	Bénéfice cure de Chalais		123 530,75		123 530,75		123 280,75
00.256.00 00.259.00	Bénéfice cure de Vercorin		233 287,45 2 240.00		233 287,45 1 000,00		233 287,45
00.259.00	Retenues de garanties effectuées Intérêts calculés		2 240,00 25 520.00		19 250,00		3 040,00
00.260.00			811 367.40		840 699,40		1 040 474.20
00.269.00	Autres passifs transit. Tranches d'impôt encaissées		811 367,40		840 699,40		4 042 468,85
00.280.00	Constructions d'abris PCi		734 156.25		776 181,25		860 091,25
00.280.00	Fonds pour constructions places de parc		134 130,23		10 000,00		10 000,00
00.280.10	Fonds de rénovation des vieilles bâtisses				10 000,00		10 000,00
00.290.00	Découvert net	1 698 872,50		2 012 168.62		2 434 913.27	
00.291.00	Variation du découvert (+ augmentation, - diminution)	313 296,12		422 744,65		-519 846,09	
	, ,						
1	Sous-total du passif	42 982 068,42	22 497 118,52	39 385 294,99	20 910 104,13	46 402 815,56	24 158 941,37
<b></b>	Total du passif		20 484 949,90		18 475 190,86		22 243 874,19

	COMMUNE DE CHALAIS	СОМРТІ	ES 2002	BUDGE	T 2003	СОМРТЕ	S 2003
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
01	Administration générale	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>
01.300.00	Indemnités des autorités	104 846,15		107 000,00		104 617,75	
01.300.20	Agent communal AVS	4 649,10		9 000,00		9 078,00	
01.300.30	Bureau de vote, élections	2 440,00		7 000,00		5 396,65	
01.300.50	Commissions communales	32 899,85		19 000,00		26 145,65	
01.301.00	Personnel du bureau communal	319 870,15		307 000,00		326 130,05	
01.303.00	Charges sociales	71 490,55		98 750.00		62 525.95	
01.310.00	Fournitures de bureau et mobilier	40 889,60		40 000,00		40 934,55	
01.311.00	Achat de vignettes et cartes d'identités	5 613.15		8 000.00		21 540,65	
01.317.00	Représentations et réceptions	55 121,75		47 000,00		50 672,45	
01.317.03	Recensement 2000	447,90		·			
01.318.00	Information communale	9 373,80		10 000,00		16 737,35	
01.318.10	Contrôle de la comptabilité	4 500,00		4 500,00		4 500,00	
01.318.20	Ordinateurs et programmes	26 123,30		26 000.00		26 314.70	
01.318.30	Frais d'encaissement	16 618,40		13 000,00		13 941,65	
01.318.40	Frais juridiques			2 000.00			
01.318.50	Frais de port et CCP	28 824,35		35 000,00		27 857,76	
01.318.60	Frais de téléphones	12 475.05		13 000.00		24 660.65	
01.318.70	Assurance RC communale	7 187,20		7 200,00		7 187,20	
01.318.70	Ristourne excédents RC communale 1998/2002			·			8 659,00
01.350.00	Location des biens de la Bourgeoisie	15 000,00		15 000.00		15 000.00	,
01.350.01	Loc. Maison Bourgeoisiale de Vercorin	18 000,00		30 500,00		30 500,00	
01.431.00	Emoluments administratifs	,	13 334,55		15 000.00		33 210.60
01.452.00	Administration de la Bourgeoisie		5 000,00		5 000,00		5 000,00
01.453.00	Administration du Télé, Chalais-Vercorin SA		11 977.20		13 000.00		14 287,10
01.454.00	Administration de la Fondation Antille		10 724,00		11 000,00		10 603,00
01.455.00	Part canton agence AVS		4 649,10		9 000,00		9 637,20
01.456.00	Administration du triage forestier du Vallon		19 808,00		8 400.00		18 520,00
01.457.00	Administration de la taxe de Promotion Touristique		4 755,70		3 000,00		4 121,10
01.490.00	Frais de personnel imputés		50 700,00		49 400,00		51 150,00
01	Administration générale	776 370,30	120 948,55	798 950,00	113 800,00	813 741,01	155 188,00
			655 421,75		685 150,00		658 553,01

	COMMUNE DE CHALAIS	COMPTE	S 2002	BUDGET 2003		COMPTE	ES 2003	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
02	Sécurité publique	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	
02.301.00	Police communale	11 598,45						
02.301.20	Officier d'Etat Civil	9 448,35		12 000,00		13 895,50		
02.301.30	Solde des sapeurs pompiers	15 000,00		15 000,00		15 000,00		
02.301.40	Administration de la protection civile	5 000,00		5 000,00				
02.303.00	Charges sociales	3 432,40	81,80	2 100,00		1 417,70		
02.310.00	Frais de géomètre (MF)	28 103,60	·	12 000,00		28 591,00		
02.311.00	Frais de police	752,50		,		9 160,80		
02.312.00	PCi - Charges des abris	20 238.00		12 000.00		12 104.45		
02.312.10	PCi - Instr. et frais	60.00		1 000.00		2 438,70		
02.312.20	PCi - Mat. et équipement	786.45		1 000,00		801,10		
02.314.00	FEU - Instruction et frais d'entretien	10 421.55		9 300.00		12 816.75		
02.314.10	FEU - Sécurité et sinistres	5 698,50		5 000,00		8 565,35		
02.314.20	FEU - Assurance des sapeurs	518.00		700.00		518,00		
02.314.30	FEU - Matériel et équipement	12 362,10		16 000,00		13 181,10		
02.314.40	FEU - Cours cantonaux	1 600.00		3 600.00		4 600,00		
02.315.00	Entretien des parcomètres de Vercorin	909.30		2 500.00		2 305,65		
02.318.70	Contrôle poids et mesures	118,00		200,00		104,00		
02.319.00	Permis pour étrangers	6 590.65		8 000.00		9 703.00		
02.343.00	Alimentation du fonds de l'hôtellerie	5 308,10		5 000,00		4 076,10		
02.351.00	Police cantonale					120,00		
02.352.00	Police municipale de Sierre	29 352.40		90 000.00		84 000.00		
02.352.10	Centre Secours Incendie de Sierre	2 326,00		5 500,00		5 245,00		
02.352.11	Etat du Valais Part au SMT 750	2 040,00		3 000,00		2 480,00		
02.353.00	Bourgeoisie de Chalais part, garde forestier	4 087,65		5 000.00		2 085,30		
02.355.00	Installations de tir	4 000,00		4 000,00		4 000,00		
02.390.00	Frais de personnel imputés	33 900,00		30 000,00		38 000,00		
02.410.20	Concessions pour les établissements publics	00 000,00	14 820.90	00 000,00	14 000.00	00 000,00	12 095.2	
02.410.30	Autorisations communales pour bals, heures-suppl.		2 780,00				835,0	
02.430.00	FEU - Taxe d'exemption		37 771,25		45 000,00		40 771,1	
02.431.00	Bureau des étrangers		11 885,20		15 000,00		19 181.2	
02.432.00	Emoluments du cadastre		18 920,25		18 000.00		20 194,9	
02.432.10	Part des privés aux frais de géomètre		7 200,00		6 000,00		11 700,0	
02.437.00	Amendes de police		10 371,00		5 000,00		3 899,0	
02.437.01	Recettes des parcomètres de Vercorin		9 582,00		9 000.00		7 710,3	
02.437.02	Compensation financière pour place de parc		100.00		0 000,00		10,0	
02.450.00	PCi - locations d'abris Chalais		9 784,00		6 000.00		12 719,5	
02.450.10	PCi - Locations d'abris Vercorin		6 073,45		4 500.00		3 870.0	
02.461.00	FEU - Subv. matériel		7 329,55		5 600,00		2 203,1	
02.461.30	Subv. registre contrib.		2 460,00		1 200,00		3 628,1	
02	Sécurité publique	213 652,00	139 159,40 74 492,60	247 900,00	129 300,00 118 600,00	275 209,50	138 807,5 136 401,9	

	COMMUNE DE CHALAIS	СОМРТЕ	S 2002	BUDGE	T 2003	СОМРТЕ	S 2003
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
03	Enseignement et formation	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>
03.301.00 03.301.10 03.302.00 03.303.00 03.311.00 03.314.00 03.314.10 03.314.10 03.351.00 03.352.00 03.352.20 03.352.20 03.352.30 03.353.00	Conciergerie de l'école de Chalais Conciergerie du centre scolaire de Vercorin Enseignement catéchèse Charges sociales Matériel et frais scolaires Activités scolaires Charges des immeubles Ecole de Chalais Réfections école Chalais Charges des immeubles Ecole de Vercorin Transports des élèves Traitement du personnel enseignant Cycle d'orientation Grône Ecolage à Sierre ou à Chippis Participation aux écoles spécialisées Participation à l'Ecole de solfège Itinéraire des apprentis	57 742,50 18 873,05 5 467,20 11 102,85 39 041,55 22 330,80 49 338,45 23 368,65 27 011,40 11 052,75 736 117,60 256 956,65 12 697,00 17 399,35 21 000,00 8 820,00		66 000,00 26 000,00 9 000,00 18 000,00 60 000,00 27 000,00 30 000,00 45 000,00 14 000,00 650 000,00 300 000,00 7 500,00 27 000,00 9 200,00		61 797,90 20 859,40 826,95 13 907,40 63 854,80 25 691,20 69 300,85 32 349,65 10 147,20 729 483,05 287 660,00 11 103,60 16 144,35 22 520,00 8 370,00	
03.423.00 03.428.10 03.433.00 03.461.10 03.461.50	Locations maison d'école Locations Parkings école de Vercorin Ecolage hors commune Subsides pour transport des élèves Subsides pour cours de chant		10 800,00 8 800,00 735,00 7 440,45 1 500,00		10 800,00 8 800,00 6 000,00 1 500,00		10 800,00 8 800,00 4 348,10 1 500,00
03	Enseignement et formation	1 318 319,80	29 275,45 1 289 044,35	1 374 700,00	27 100,00 1 347 600,00	1 374 016,35	25 448,10 1 348 568,25

	COMMUNE DE CHALAIS	COMPTE	S 2002	BUDGE <sup>-</sup>	Г 2003	COMPTE	S 2003
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
04	Culture, loisirs et culte	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>
04.301.00	Conciergerie de la salle polyvalente de Chalais	54 664,10		58 000,00		56 784,85	
04.301.10	Conciergerie du centre administratif de Vercorin	19 111,55		10 000,00		17 065,00	
04.301.50	Personnel d'exploitation de la bibliothèque	51 119,10		40 000,00		50 888,35	
04.303.00	Charges sociales	22 007,70		26 500,00		20 270,45	
04.313.00	Charges des immeubles Salle polyvalente Chalais	32 124,30		50 000,00		35 081,00	
04.314.00	Charges des immeubles Centre adm. Vercorin	24 520,45		19 000,00		21 528,10	
04.315.00	Bibliothèque communale livres et matériel	22 694,46		27 000,00		28 416,95	
04.316.00	Charges des immeubles Maison bourg. Vercorin	3 074,00		17 000,00		4 659,90	
04.352.00	Eglise réformée de Sierre	8 910,00		9 000,00		9 570,00	
04.352.10	Paroisse de Chalais	60 593,40		90 000,00		60 520,15	
04.352.20	Paroisse de Vercorin	83 774,25		20 000,00		59 832,50	
04.365.00	Activités sportives et culturelles	13 855,35		10 000,00		9 347,20	
04.365.10	Subsides aux sociétés locales	27 500,00		27 000,00		68 500,00	
04.427.00	Locations de la salle polyvalente de Chalais		4 850,00		5 000,00		3 570,00
04.427.10	Locations du Centre administratif de Vercorin		2 000,00				
04.427.20	Locations de la salle polyvalente de Vercorin		1 200,00		1 000,00		2 400,00
04.430.00	Loyer bureau OT Vercorin				10 800,00		10 800,00
04.465.00	Subside pour exploitation de la bibliothèque		11 210,20		11 000,00		13 493,70
04	Culture, loisirs et culte	423 948,66	19 260,20 404 688,46	403 500,00	27 800,00 375 700,00	442 464,45	30 263,70 412 200,75

	COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 2002		BUDGET 2003		S 2003
			Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
05	<u>Santé</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>
05.352.00 05.353.00	Hôpital de Sierre-Loèche Clinique Sainte-Claire	253 438,00 32 937,30		345 000,00		276 244,00 43 151,70	
05.366.00	Frais dentaires scolaires	66 604,95		50 000,00		60 878,10	
05	Santé	352 980,25		395 000,00		380 273,80	
			352 980,25		395 000,00		380 273,

	COMMUNE DE CHALAIS	COMPTE	COMPTES 2002		BUDGET 2003		COMPTES 2003	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
06	Prévoyance sociale	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	
06.351.70 06.351.80 06.351.90 06.352.00 06.352.20 06.365.00 06.366.00 06.367.00 06.430.00	Mesures en faveur des handicapés Financement AVS et AI Financement prestations complémentaires Centre Médico-Social Participation au CIO Service d'assistance Participation à la caisse maladie Fonds cantonal p/l'emploi Subsides pour programmes d'occupation	15 111,20 95 230,65 88 170,20 45 884,80 2 873,00 76 738,05 293 133,30 7 548,85	900,00	17 500,00 95 000,00 112 000,00 48 000,00 3 000,00 60 000,00 285 000,00 12 000,00		30 114,30 105 039,70 121 179,65 54 202,80 2 745,00 61 686,95 344 275,30 9 752,35		
06	Prévoyance sociale	624 690,05	900,00 623 790,05	632 500,00	632 500,00	728 996,05	728 996, <sup>,</sup>	

	COMMUNE DE CHALAIS	COMPTE	S 2002	BUDGET 2003		COMPTES 2003	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
07	Travaux publics	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	Er.	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>
07.301.00	Employés des travaux publics	212 195,00		220 000,00		222 397,00	
07.301.10	Auxiliaires des travaux publics	35 305,65		25 000,00		36 991,40	
07.303.00	Charges sociales	70 340,45		66 000,00		65 126,00	
07.311.10	Achat et entretien du matériel Travaux Publics	10 530,55		17 000,00		10 174,85	
07.311.20	Entretien et réparation Véhicules travaux publics	12 875,90		20 000,00		10 371,30	
07.312.00	Entretien du réseau électrique	22 670,10		45 000,00		19 506,35	
07.312.50	Electricité pour éclairage public	46 417,55		40 000,00		49 530,35	
07.314.00	Entretien du réseau routier	121 724,35		130 000,00		57 205,80	
07.314.10	Marquage et entretien des places de parc	3 609,80				14 459,20	
07.314.50	Balayage mécanique	30 278,60		24 000,00		30 052,65	
07.318.00	Déblaiement des neiges	46 717,70		80 000,00		71 786,40	
07.351.60	Entretien des routes cantonales	126 108,30		120 000,00		122 994,80	
07.351.61	Participation réfection des routes cantonales	31 732,25				30 536,60	
07.365.10	Transports publics	29 078,00		25 000,00		29 815,00	
07.365.15	Transports touristiques	11 529,90		14 000,00		8 881,05	
07.365.21	Remboursement crédit LIM Téléphérique	33 300,00		33 300,00		33 300,00	
07.423.00	Locations des garages sous l'Eglise (Triage)		2 000,00				900,00
07.423.10	Locations des places de parc Vercorin		5 580,00				4 990,00
07.424.00	Redevances de la station service de Vercorin		1 468,40		1 500,00		1 380,75
07.424.10	Redevances du dépotoir de la Réchy		2 000,00		2 000,00		2 000,00
07.435.00	Facturations à des tiers travaux publics						300,00
07.490.00	Frais de personnel imputés		106 300,00		90 000,00		121 000,00
07	Travaux publics	844 414,10	117 348,40	859 300,00	93 500,00	813 128,75	130 570,75
			727 065,70		765 800,00		682 558,00

	COMMUNE DE CHALAIS	COMPTE	S 2002	BUDGET	2003	COMPTES	6 2003
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
08	Protection et aménagement de l'environnement	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>
08.301.00	Personnel d'entretien des cimetières et places	14 358,75		11 000,00		11 310,60	
08.303.00	Charges sociales	1 634,30		2 500,00		1 450,25	
08.314.00	Charges des immeubles Chapelle ardente Chalais	857,05		700,00		909,40	
08.314.10	Entretien des bâtiments communaux	8 412,55		5 000,00		7 029,45	
08.314.40	Entret. parcs et jardins	34 407,10		26 000,00		45 157,05	
08.314.41	Trait. "ver de la grappe"	24 229,80		15 000,00		24 779,90	
08.314.42	Entretien des sentiers pédestres	10 605,60		5 000,00		2 232,05	
08.314.50	Entretien des bisses et des canaux	8 851,60		25 000,00		22 852,05	
08.315.00	Frais d'inhumation	5 179,90		7 000,00		8 082,90	
08.318.80	Frais de mise à l'enquête publique	10 877,80		10 000,00		22 784,05	
08.361.00	Rénovation des vieilles bâtisses			50 000,00		1 853,00	
08.431.00	Permis de construire		28 315,15		21 000,00		38 605,80
08.431.10	Taxes compensatoires de densité		13 620,00				6 700,00
08.435.00	Cimetière - concessions et inhumations		750,00		2 200,00		1 450,00
08.436.00	Locations de la chapelle ardente		650,00		1 300,00		850,00
08.437.00	Amendes de constructions		1 700,00		4 000,00		5 100,00
08.438.00	Location du domaine Communal		1 254,00				1 164,00
08.439.00	Part des propr. au trait. du ver de la grappe		29 594,10		20 000,00		29 442,40
08.461.90	Subsides pour entretien des bisses et canaux		10 053,30		10 000,00		7 812,30
08	Protection et aménagement de l'environnement	119 414,45	85 936,55 33 477,90	157 200,00	58 500,00 98 700,00	148 440,70	91 124,50 57 316,20

COMMUNE DE CHALAIS		СОМРТ	S 2002	BUDGET	Г 2003	COMPTES 2003		
		Dépenses Recettes		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
09	Services économiques	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	
09.301.00	Inspecteur du bétail	362,05		900,00		404,05		
09.303.00	Charges sociales	32,70		110,00		36,05		
09.314.00	Charges écuries commun. de Vercorin	255,45		700,00		267,60		
09.314.10	Droits d'eau	4 017,00		5 000,00		4 052,00		
09.350.00	Sierre Région	7 338,60		6 000,00		11 715,50		
09.351.00	Ass. retour des forces hydrauliques	540,70		•		3 223,90		
09.362.03	Ecurie de M. ORLANDO	6 800,00				14 450,00		
09.362.05	Améliorations agricoles Zamplan-Crétillon	14 400,00				40 500,00		
09.362.06	Halle du Triage Forestier	14 110,00						
09.362.07	Alpage de tracuit	2 000,00						
09.363.00	Bureau de l'OT Vercorin	10 800,00		10 800,00		10 800,00		
09.363.01	Frais OT Vercorin	26 295,85		10 000,00		18 843,10		
09.363.02	Animations touristiques			10 000,00		9 899,50		
09.363.03	Ouverture piste de fonds	10 566,55		4 000,00		5 797,80		
09.364.00	Bisse de Riccard mesures urgentes	50 394,00		24 300,00				
09.364.01	Bisse de Briey Mesures urgentes			34 000,00		24 300,00		
09.365.00	Promotion touristique SAT	7 500,00		7 500,00		9 375,00		
09.365.10	Particip. à Pro-Lavioz	23 250,20		26 200,00		25 200,00		
09.365.40	Insémination artificielle	1 650,00		3 200,00		2 520,00		
09.410.30	Concessions et redevances hydrauliques		65 813,95		63 000,00		63 119,25	
09.410.40	Energie gratuite ristourne Sierre-Energie		117 808,90		120 000,00		189 328,45	
09.430.00	Location des bureaux - OT		10 800,00					
09.432.00	Locations écuries commun. de Vercorin		6 500,00		6 500,00		6 500,00	
09	Services économiques	180 313,10 20 609,75	200 922,85	142 710,00 46 790,00	189 500,00	181 384,50 77 563,20	258 947,70	

COMMUNE DE CHALAIS		СОМРТ	ES 2002	BUDGE	T 2003	COMPTES 2003		
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
10	Finances et impôts	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	
10.312.00 10.319.00 10.319.10 10.319.15 10.319.20 10.321.00 10.321.50 10.322.00 10.324.00 10.341.00 10.343.00 10.400.10 10.400.10 10.400.30 10.400.60 10.401.10 10.402.00 10.402.00 10.405.00	Charges de l'immeuble "La Forge" Pertes sur débiteurs Remises d'impôts Intérêts et escomptes accordés Impôt cantonal Dettes à court terme Intérêts rémunératoires Dettes à moyen terme Dettes à long terme Péréquation financière Impôt sur immeubles bâtis Art. 188 Part cantonale à l'impôt sur les chiens Impôt sur le revenu des personnes physiques Impôt sur la fortune des personnes physiques Impôt personnel Impôt forfaitaire Impôt s/immeubles bâtis Art. 188 Impôt sur le bénéfice des sociétés Impôt sur le bénéfice des sociétés Impôt sur le capital des sociétés Impôt foncier des personnes physiques Impôt foncier des sociétés Impôt sur les gains immobiliers Impôt sur les gains immobiliers Impôt sur les successions et les donations Impôt sur les chiens Rendement des titres Intérêts des C/C et des placements à vue Intérêts der et fais récupérés	4 860,80 85 648,10 31 088,15 309,25 1 056,10 33 608,81 13 308,15 7 947,75 626 496,20 49 435,60 49 45,60 4 576,40 4 524,00	4 305 572,90 514 663,00 86 229,80 16 573,75 22 543,10 56 567,25 142 850,85 18 121,50 254 164,05 46 418,95 32 294,95 50 468,90 10 923,00 1 287,60 695,00 53 000,55	20 000,00 135 000,00 9 400,00 500,00 65 000,00 10 000,00 21 850,00 4 500,00	5 230 000,00 360 000,00 30 000,00 20 000,00 51 000,00 90 000,00 210 000,00 28 000,00 12 000,00 11 000,00 11 000,00	4 998,80 84 298,00 14 365,05 5 564,00 32 656,45 482,65 463 830,35 46 218,50 13 691,50 4 395,00	5 274 365,30 343 324,65 83 882,15 20 933,30 40 339,95 59 995,20 112 075,80 235 205,80 25 901,35 32 623,80 49 318,80 11 019,00 722,80 162,60 06,15	
10.422.40 10.423.00 10.444.00 10.491.00	Actes de défauts de biens récupérés Locations du bâtiment de "La Forge" Péréquation financière Intérêts passifs imputés		9 187,20 14 880,00 202 201,00 364 753,45		15 000,00 263 426,00 293 000.00		9 521,25 14 880,00 263 426,00 259 696,20	
10	Finances et impôts	872 859,31 5 330 537,49	6 203 396,80	836 150,00 5 943 276,00	6 779 426,00	670 500,30 6 281 946,05	6 952 446,35	

# SITUATION DES COMPTES SÉPARÉS 2003 DES SERVICES PUBLICS

Eau potable		
Amortissements cumulés de 1974 à 2002	Fr.	6 119 426,40 -
Amortissements 2003	Fr.	226 817.75 -
Résultats de fonctionnement cumulés de 1974 à 2002	Fr.	1 769 951,04
Résultats de fonctionnement 2003	Fr.	182 912,93
Solde du compte séparé	Fr.	4 393 380,18 -
Egouts		
Amortissements cumulés de 1974 à 2002	Fr.	1 983 881,85 -
Amortissements 2003	Fr.	6 654,40 -
Résultats de fonctionnement cumulés de 1974 à 2002	Fr.	1 417 410,67
Résultats de fonctionnement 2003	Fr.	137 365,25
Solde du compte séparé	Fr.	435 760,33 -
Enlèvement et traitement des ordures		
Amortissements cumulés de 1981 à 2002	Fr.	603 527,90 -
Amortissements 2003	Fr.	60 000,00 -
Résultats de fonctionnement cumulés de 1981 à 2002	Fr.	880 363,58 -
Résultats de fonctionnement 2003	Fr.	51 824,20
Solde du compte séparé	Fr.	1 492 067,28 -

# COMPTES 2003 DES SERVICES PUBLICS

COMMUNE DE CHALAIS COMPTES 2002 BUDGET 2003 COMPTES 2003 Dépenses Recettes Dépenses Recettes Dépenses Recettes Eau potable Fr. <u>Fr.</u> Fr. Fr. Fr. <u>Fr.</u> 11.301.00 Personnel de surveillance station de traitement 16 213,75 17 000,00 13 962,00 11.303.00 11.314.00 11.314.50 3 521,10 115 114,45 22 250,75 3 500,00 90 000,00 31 000,00 2 295,35 109 673,25 18 418,05 Charges sociales Entretien du réseau d'eau Exploitation de la station des Planards 11.319.00 11.390.00 11.391.00 TVA s/service d'eau Frais de personnel imputés 584,65 45 500,00 265 158,05 600,00 41 400,00 216 000,00 571,20 50 920,00 193 049,25 Intérêts passifs imputés 580 000,00 11.434.00 Taxe annuelle d'eau 585 233.52 571 802,03 Eau potable 468 342,75 585 233,52 399 500,00 580 000,00 388 889,10 571 802,03 116 890,77 180 500,00 182 912,93

	COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 2002		Г 2003	COMPTES 2003		
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
12	Egouts	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	
12.314.00	Entretien du réseau des égouts	67 894,30		60 000,00		55 425,55		
12.319.00	TVA s/service d'égouts	17 604,05		20 000,00		17 265,50		
12.352.30	Step de Granges	173 790,15		200 000,00		252 105,40		
12.390.00	Frais de personnel imputés	29 000,00		30 000,00		32 560,00		
12.391.00	Intérêts passifs imputés	30 725,75		37 000,00		15 843,35		
12.434.00	Taxe annuelle d'égouts		521 205,55		500 000,00		510 565,05	
12	Egouts	319 014,25 202 191,30	521 205,55	347 000,00 153 000,00	500 000,00	373 199,80 137 365,25	510 565,05	
		202 101,00		.23 000,00				

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTE	COMPTES 2002		Г 2003	COMPTES 2003		
			Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
13	<u>Hygiène</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	
13.301.00	Personnel de surveillance des déchetteries	18 340,70		22 000,00		17 298,65		
13.303.00 13.318.00	Charges sociales Enlèvement des ordures	683,20 57 743,65		1 500,00 60 000,00		36,60 52 657,60		
13.318.05	Enlèvement des ordures collectes séparées	44 154,20		30 000,00		35 742,00		
13.318.10	Frais d'exploitation des déchetteries	116 256,00		65 000,00		64 975,30		
13.319.00	TVA s/service d'hygiène	19 643,35		20 000,00		19 444,35		
13.352.30	UTO - Uvrier	229 136,10		270 000,00		231 544,65		
13.390.00	Frais de personnel imputés	48 600,00		38 000,00		50 670,00		
13.391.00	Intérêts passifs imputés	68 869,65		48 000,00		50 803,60		
13.434.00	Taxe annuelle enlèvement des ordures		580 698,15		560 000,00		574 996,95	
13.435.00	Ventes de bons pour les déchetteries		828,00					
13	Hygiène	603 426,85	581 526,15 21 900,70	554 500,00 5 500,00	560 000,00	523 172,75 51 824,20	574 996,95	
	Fonctionnement	7 117 745,87 1 487 367,55	8 605 113,42	7 148 910,00 1 910 016,00	9 058 926,00	7 113 417,06 2 326 743,64	9 440 160,70	



La gouille des pêcheurs bientôt réaménagée.

## **COMPTES 2003 DES INVESTISSEMENTS**

INVEST 2003 COMMUNE DE CHALAIS INVEST 2002 B INVEST 2003 Investissements <u>Fr.</u> <u>Fr.</u> <u>Fr.</u> Rés. Ethernet Secrétariat 01.502.02 2 767.40 60 000.00 Mensuration fédérale Lot VI - part des privés 02.614.01 Ecole de Vercorin (protection incendie) Crèche communale 25 000,00 10 000,00 7 000,00 22 957.50 Equipement informatique 03.506.00 40 000.00 Vente de places de parc Ecole de Vercorin Subventions 03.610.00 19 000,00 19 000,00 03.660.00 Bibliothèque de Vercorin Zone sportive de Bozon 900 000,00 04.509.20 502 456.85 34 000,00 04.660.00 Subsides biblio Vercorin Routes communales 150 000,00 Etudes d'aménagements publics 07.500.10 18 587.00 07.501.41 07.501.42 Réfection route centre de Vercorin Réfect. route du Désertet 35 000,00 132 896,40 9 182,60 07.501.45 Réfect. rte Roches-Hombes 40 000,00 Route de la Loewatir Briey 1 522,20 07.501.80 Route des Marais Vercorin 18 078.70 07.501.81 07.502.40 Route sous le Bisse Verco Places de parc de Vercorin 90 660,00 45 856,90 350 000,00 12 322 80 30 000 00 07 502 90 Prot rte Chalais-Vercorin 859 410 55 07.502.90 07.504.30 07.504.60 29 494,10 107 416,55 37 125,60 60 000,00 100 000,00 139 552,35 62 392,95 Eclairage public Achats et expropriations de terrains Véhicule Travaux Publics Conduites industrielles (Gaz) 07.505.00 07.506.00 6 227,90 07.506.10 Signalisation des rues 47 230.20 10 000.00 Panneaux d'information
Part. à la construction des routes cantonales 30 000,00 07.521.00 85 787,10 262 000.00 07.615.00 Plus-Value rte sous le Bisse de Vercorin 07.661.10 Prot rte Chalais-Vercorin Part cantonale 637 500,00 40 000,00 07.661.11 Prot rte Chalais-Vercorin part Ville de Zurich 50 000,00 15 000,00 Zamplan-Crétillon (mesures de compensation écologiqu 7 669,55 08.503.00 Tour de Chalais 38 661,50 08.504.00 08.565.00 Assainissement des forêts la Sapina et le Ban Rénovation des vieilles bâtisses 378 813,55 24 705,65 Assainissement des forêts de la Sapina et du Ban 425 000.00 50 610.75 08.660.00 Subsides Tour de Chalais 20 000,00 Etude de promotion économique Parcours-Vita de Vercorin 09.501.01 12 398.10 30 000,00 Invest. touristiques divers 11 500 00 Réseau de distribution d'eau potable 14 641.45 11.501.20 Modification station de traitement des Planards 80 000,00 Conduites Evouettes 150 000.00 150 000,00 150 000,00 15 000,00 230 900,00 13 721,75 11 501 40 Conduites d'eau potable Roches-Hombes 11.506.00 5 954,80 Révision des bornes d'hydrantes 15 000,00 Taxes de raccordement au réseau d'eau potable Réseau des égouts 18 788.95 42 804.00 11.610.00 12.500.00 9 327,85 60 000,00 Plan d'évacuation des eaux (1ère étape) 100 000.00 12.502.10 Eaux Claires Roches-Hombes 160 000,00 200 100,00 20 458,00 15 000,00 43 445,60 Taxes de raccordement au réseau des égouts 12.610.00 13.503.00 13.504.00 Installations MOLOK pour le ramassage à Vercorin Installations MOLOK pour le ramassage à Chalais Investissements 1 012 190,05 544 551,15 2 645 000,00 311 000,00 2 209 454,10 957 656.55



467 638,90

334 000,00

251 797,55

Le nouveau terrain de football.

# **RÉCAPITULATIONS**

COMMUNE DE CHALAIS			ES 2003 NNEMENT		ES 2003 SEMENTS	COMPTES 2003 AMORTISSEMENTS		
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
	Récapitulation	Fr.	Er.	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	
1	Administration	813 741,01	155 188,00			50 000,00		
2	Sécurité publique	275 209,50	138 807,57	286,50		90 286,50		
3	Enseignement et formation	1 374 016,35	25 448,10	22 957,50	183 296,20	229 661,30		
4	Culture, loisirs et culte	442 464,45	30 263,70	502 456,85		122 456,85		
5	Santé	380 273,80				60 000,00		
6	Prévoyance sociale	728 996,05						
7	Travaux publics	813 128,75	130 570,75	1 231 361,95	637 500,00	873 861,95		
8	Protection et aménagement de l'environnement	148 440,70	91 124,50	7 669,55	50 610,75	52 058,80		
9	Services économiques	181 384,50	258 947,70			25 000,00		
10	Finances et impôts	670 500,30	6 952 446,35					
11	Eau potable	388 889,10	571 802,03	244 621,75	42 804,00	226 817,75		
12	Egouts	373 199,80	510 565,05	200 100,00	43 445,60	6 654,40		
13	Hygiène	523 172,75	574 996,95			60 000,00		
	TOTAL	7 113 417,06	9 440 160,70	2 209 454,10	957 656,55	1 796 797,55		
	MARGE D'AUTOFINANCEMENT INVESTISSEMENTS NETS	2 326 743,64			1 251 797,55			
	AMORTISSEMENTS				,		1 796 797	

1	Dépenses Fr.	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	Fr.	_				
		<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>
	776 370,30	120 948,55	2 767,40		57 767,40	I
que	213 652,00	139 159,40		282,00	99 718,00	I
et formation	1 318 319,80	29 275,45	7 000,00		237 000,00	I
et culte	423 948,66	19 260,20	47 323,30	34 000,00	122 456,85	I
	352 980,25				60 000,00	I
ociale	624 690,05	900,00				I
cs	844 414,10	117 348,40	505 859,75	41 522,20	929 337,55	I
aménagement de l'environnement	119 414,45	85 936,55	442 180,70	429 500,00	42 680,70	I
omiques	180 313,10	200 922,85	16 151,10		31 151,10	I
pôts	872 859,31	6 203 396,80				I
	468 342,75	585 233,52	20 596,25	18 788,95	216 807,30	I
	319 014,25	521 205,55	9 327,85	20 458,00	18 869,85	I
	603 426,85	581 526,15	8 307,00		58 307,00	
COLINANOEMENT	7 117 745,87	8 605 113,42	1 059 513,35	544 551,15	1 869 962,20	
ENTS NETS	1 46/ 36/,55			514 962,20		1 869 962,
ENTS	IANCEMENT S NETS S	ANCEMENT 1 487 367,55 S NETS	ANCEMENT 1 487 367,55 S NETS	ANCEMENT 1 487 367,55 S NETS	ANCEMENT 1 487 367,55 514 962,20 514 962,20	ANCEMENT 1 487 367,55 514 962,20 514 962,20



Enfin une pharmacie à Chalais!

#### **BOURGEOISIE DE CHALAIS**

#### Protocole de l'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU JEUDI 26 JUIN 2003

M. Dany PERRUCHOUD, Président, salue les participants qui se sont déplacés malgré les températures caniculaires de ces derniers jours.

Il excuse l'absence de MM. Alain PERRU-CHOUD, conseiller communal responsable de la Bourgeoisie et Freddy DEVANTHERY, président de la Commission bourgeoisiale, qui sont déjà sur la route des vacances.

L'ordre du jour a été porté à la connaissance des Bourgeoises et Bourgeois par l'intermédiaire du Bulletin officiel ainsi que par le Chalais-Infos  $N^{\circ}$  6 de juin 2003.

- Approbation du protocole de l'assemblée primaire bourgeoisiale du 18 juin 2002
- 2. Comptes de l'exercice 2002
  - Présentation
  - Rapport de l'organe de contrôle
  - Approbation
- 3. Budget 2003
- Constitution d'un droit de superficie en faveur du Tennis-Club Chalais sur la parcelle N° 16'306 (soit sur les 2 surfaces de jeux actuelles)
- Servitude d'empiètement et de mitoyenneté à charge de la parcelle N° 5567 (DSDP, menuiserie Albert CALOZ) en faveur de la parcelle N° 5565 de M. Gino LEE, sur une surface de 572 m².
- 6. Agrégations bourgeoisiales
- 7. Divers

# 1. Approbation du protocole de l'assemblée bourgeoisiale du 18 juin 2002

Comme le protocole a été publié intégralement dans *Chalais Infos*, sa lecture n'est pas demandée.

Il est accepté sans modification.

#### 2. Comptes de l'exercice 2002

Le Président donne quelques explications supplémentaires sur les montants dépensés, notamment pour la réfection des aménagements extérieurs de la Colonie de Sigeroulaz.

Ce bâtiment est géré entièrement par la Télécabine qui verse une location basée sur un pourcentage des occupations.

Les recettes se divisent en indemnités fixes d'environ Fr. 100'000.--, représentées par les locations et les revenus aléatoires qui sont constitués par les agrégations bourgeoisiales et la vente du bois.



Maison bourgeoisiale de Chalais

Cet exercice 2002 présente une marge d'autofinancement de Fr. 144'223,55 et un bénéfice de l'exercice après amortissement de Fr. 6 430.55.

Les investissements concernent la dernière partie des mesures sylvicoles pour la Combache et les Evouettes pour un montant net de Fr. 39'969,95. M. Daniel PERRUCHOUD d'Henri, au nom de l'organe de contrôle, informe que les comptes ont été contrôlés et que décharge peut être donnée au Conseil bourgeoisial.

Au vote, les comptes 2002 sont approuvés à l'unanimité.

#### 3. Budget 2003

Les chiffres du budget 2003 sont relativement identiques et ce document n'appelle que très peu de commentaires. La dépense principale est composée de Fr. 16'000.-- pour la poursuite des réfections intérieures des bâtiments de Sigeroulaz.

Les travaux ordinaires d'entretien et de surveillance des forêts seront légèrement plus élevés cette année du fait que les grands travaux forestiers subventionnés sont terminés.

Cet exercice boucle avec une marge d'autofinancement de Fr. 70'810.-- et un bénéfice de l'exercice de Fr. 310.--. Ce résultat permettra également une réduction de la dette qui s'élève au 31 décembre 2002 à Fr. 411'483,30.

Le loyer de la Maison bourgeoisiale de Vercorin, dont les investissements ont été entièrement pris en charge par la Commune de Chalais, a été réadapté au coût final des investissements selon un calcul effectué par la Commission bourgeoisiale.

#### 4. Constitution d'un droit de superficie en faveur du Tennis-Club Chalais sur la parcelle N° 16'306 (soit sur les 2 surfaces de jeux actuelles)

Le Président signale que le Tennis-Club Chalais a besoin de la constitution de ce droit de superficie pour pouvoir régulariser les investissements qu'elle a effectués et établir une garantie pour l'hypothèque accordée par la banque. M. Georges PERRU-CHOUD de Candide signale que la Commune n'a pas exercé le droit de retour qu'elle aurait dû mettre en œuvre pour reprendre les terrains industriels de la MEV, au prix initial de Fr. 3,50 le m².

Le Président répond que dans ce cas de figure, il ne s'agit pas de vendre des terrains mais bien de les remettre en droit de superficie; dans la présente situation, la Bourgeoisie reste toujours propriétaire du fonds. A la demande de M. Daniel PERRUCHOUD d'Henri, le Président confirme qu'il s'agit bien des terrains situés dans le secteur de la zone sportive où se situent actuellement les tennis.

Au vote, les Bourgeoises et Bourgeois acceptent la constitution du droit de superficie au nom du Tennis-Club sur la parcelle 16306, avec une abstention déclarée.

5. Servitude d'empiètement et de mitoyenneté à charge de la parcelle N° 5567 (DSDP, menuiserie Albert CALOZ) en faveur de la parcelle N° 5565 de M. Gino LEE, sur une surface de 52 m².

Le Président rappelle l'historique des constructions érigées par M. Albert CALOZ sur le terrain bourgeoisial et sur son terrain privé ainsi que le bâtiment intermédiaire à cheval sur les 2 parcelles. Aujourd'hui, le bâtiment situé sur le terrain privé (parc. N° 217 et 218/MF 5567) a été vendu à M. Gino LEE. Cette partie de construction empiétait sur la distance à la limite; elle est au bénéficie d'un droit de superficie distinct et permanent DSDP N° 216A. Il s'agit en fait de réduire ce DSDP (sur 572 m<sup>s</sup>) qui était inscrit au nom de M. Albert CALOZ et de constituer une nouvelle servitude d'empiètement, de jouissance et de mitoyenneté au nom de M. Gino LEE.

Au vote, les Bourgeoises et Bourgeois acceptent ce transfert et la constitution des servitudes nécessaires.

#### 6. Agrégations bourgeoisiales

M. Dany PERRUCHOUD présente les 13 candidats et familles qui ont demandé l'agrégation.

Mme et M. Devica et Slobodan JEVTIC Mme Patricia DE SA Famille Marc-André ESCHER Mme Anabela PAIVA PIMENTEL M. Frederico RAMOS Famille Tariq JAN Mme Marie-Thérèse FALCE M. Goranin RANDJELOVIC Famille Jean-Claude TAPPAREL M. Dejan ILIC Famille Maurizio ERBETTA Famille Willy NANCOZ Mme Véronique MARCO-CLIVAZ

M. Michel PERRUCHOUD demande s'il ne serait pas possible de déjà les présenter succinctement et d'y ajouter une photo qui serait plus explicite que la simple mention du nom.

Le Président rassure M. Georges PERRUCHOUD de Candide et l'informe que l'assurance-maladie est obligatoire. Ainsi toutes les personnes qui s'inscrivent à la Commune de Chalais doivent obligatoirement produire une attestation d'affiliation à une caisse-maladie reconnue par la Confédération. La parole n'est plus demandée et le Président invite les futurs Bourgeoises et Bourgeois à rejoindre l'assemblée.

# Ils sont acceptés à l'unanimité par acclamation.

Les voilà mieux qu'en photo. Tous les candidates et candidats ont été invités à cette assemblée et le Président profite de les présenter encore une fois brièvement.

Il signale également qu'une fois la demande d'agrégation bourgeoisiale acceptée par l'assemblée, les démarches doivent encore se poursuivre auprès des instances cantonales et fédérales pour que cette nouvelle origine soit effectivement enregistrée. Il leur rappelle également leurs devoirs de nouveaux Bourgeois, notamment la participation à la vie de la communauté et, bien sûr, aux assemblées annuelles.

#### 7. Divers

Le Président donne quelques explications sur la location des surfaces utilisées par la Forêt de l'Aventure et informe qu'après 3 ans, une location sera exigible. Les 3 premières années de gratuité constituent un coup de pouce au démarrage de cette nouvelle société. Il n'y a plus de questions et le Président souhaite aux Bourgeoises et Bourgeois un excellent été. Il les invite à partager la traditionnelle raclette offerte et servie par les nouveaux agrégés.

Il est 21 h 05, la partie administrative est terminée.

Le Président Dany PERRUCHOUD

> Le secrétaire François ZUBER



Maison bourgeoisiale de Vercorin.

## COMPTES DE LA BOURGEOISIE 2003

La Bourgeoisie de Chalais a enregistré pour l'exercice 2003 des recettes de Fr. 177'841.- pour des dépenses de Fr. 84'111,05 ce qui laisse apparaître une marge d'autofinancement très appréciable de Fr. 93'730.-.

La dette de la Bourgeoisie au 31.12.2003 s'élève à **Fr. 335'943.-**, soit en diminution de Fr. 75'540.- par rapport à l'exercice précédent.

A ce montant il faut rajouter le prêt

consenti par la Commune de Chalais de **Fr. 821'500.-** pour la rénovation de la Maison bourgeoisiale de Vercorin, prêt amorti par la Commune à titre de location de cette bâtisse.

Quant au **budget 2004**, la situation est pour ainsi dire la même.

Les recettes sont prévues à hauteur de Fr. 164'200.- pour des dépenses de Fr. 78'100.- ce qui devrait laisser une marge d'autofinancement de Fr. 86'100.-.

# AGRÉGATIONS BOURGEOISIALES

LEONE Maria née Brandi, née le 6 mai 1965 LEONE Alan né le 24 juillet 1986 LEONE Jessica née le 27 janvier 1989 LOPES Jorge né le 22 septembre 1954 LOPES Maria Eduarda née Da Silva née le 6 février 1959 LOPES Ana Luisa née le 17 mars 1989 LOPES Marta née le 11 janvier 1992 ROUILLER Marketa née le 24 décembre 1967 ROUILLER Alicia née le 1et décembre 1996

ROUILLER Samantha
née le 14 octobre 1998
PELLISSIER Jérôme né le 25 janvier 1971
(son épouse Sarah MARTIN est déjà bourgeoise de Chalais)
PELLISSIER Samuël né le 27 juin 2001
PELLISSIER Samantha
née le 14 octobre 1998
WANT Farooq, né le 21 février 1963
WANT Anne Lyse, née Mabillard,
le 14 décembre 1956
WANT Sabrine, née le 20 juin 1994
WANT Roxane, née le 1 janvier 1996
ZUFFEREY Cyril de Jean-Marc,
né le 8 juin 1988



Les candidats à l'agrégation bourgeoisiale 2004.

# COMPTES 2003 ET BUDGET 2004 DE LA BOURGEOISIE

			BUDGI			MPTES	I	BUD	
BOURGEOISIE DE CHALAIS	2 0	0 2	200	3		2003		2 0	0 4
CHARGES DE PERSONNEL									
3000 Conciergeriedelamaisonbourgeoisiale		508,70			<b>P</b>		7,15	6	500,0
3010 Officierd'EtatCivil		661,30			P	3 63			0,0
3030 Chargessociales		055,80		00,00	P		,10		000,0
	11	225,80	11 7	700,00	D	9 70	2,35	7	500,
BIENS ET SERVICES	_								
3140 Charges des immeubles		627,15		00,00		2 5 3			500,
3141 Chargesmaisonbourgeoisialede Chalais		059,30			[	5 73			000,
3142 ChargesmaisonbourgeoisialedeVercorin		503,55				1 57 18 51	,		600,
3150 ChargesbâtimentsdeSigeroulaz 3160 Entretienetsurveillancedesforêts		•		,		18 51 18 59			,
3170 Réceptions	1	110,00		00,00	ٔ ا	1 25	•		000,
3175 Vinification	2	210,00				5 88			
3180 Comptabilitéetfraisadministratifs		500,00				5 50			500,
3190 Impôtsetcotisations		737,65				2 3 2			
3190 imporseccorisacions		853,25				51 92			
INTERETS PASSIFS	11	333,23	33	20,00		J	3,13	50	000,
3210 Intérêtsdesdettes	27	500,35	18 (	000 00		12 48	8.55	14	000.
5 2 1 0 Intel etablished	2,	300,33	10 0	,,,,,			0,55		000,
TOTAL DES DEPENSES	8.3	579,40	88 4	10,00	b :	34 11	1,05	78	100.
20002 200 200000		,					_,		,
REVENU DES BIENS									
4230 Droitsdesuperficieetlocations	5 8	239,35	59 (	00,00		50 27	7,25	60	000,
4231 LocationsmaisonbourgeoisialedeChalais		000,00				780			000,
4232 LocationsmaisonbourgeoisialedeVercorin		000,00				30 50	0,00	3 0	500,
4233 LocationsdesbâtimentsdeSigeroulaz		816,40			:	23 15	8,75	21	000,
4240 Revalorisationdesbiensexpropriés									
	101	055,75	110 5	500,00	0 1	14 71	6,00	112	500,
CONTRIBUTIONS									
4310 Agrégation de nouveaux bourgeois	4	200,00	16 3	300,00	þ :	22 90	0,00	11	700,
4350 Ventedebois	112	039,50	20 0	00,00	þ :	20 52	7,80	20	000,
4351 Ventedevin	6	420,00				9 58			
4360 Mesuressylvicoles-entretiendesforêts		0,00		00,00	P	8 03			000,
4520 Participationcommunaleaugardeforestier		087,65				2 08			
	126	747,15	48 7	720,00	D (	53 12	5,70	51	700,
					0 1		1		0.00
TOTAL DES RECETTES	227	802,90	159 2	220,00	0 1	77 84	1,/0	164	200,
MARGE D'AUTOFINANCEMENT	1 4 4	223,50	7.0	810 N	20	93 73	0 65	86	1 0 0
mikel b herefulki	111	223,30	, 0	010,0		,,,,	0,05	0 0	100
3 3 0 0 Amortissements comptables	137	792,95	70 5	500.00		38 19	0.45	8.0	500.
3 3 0 0 1 MIOI CIBBEMENTED COMPCEDICE	137	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	, 0 5	,,,,,		00 10	0,15	0.0	500,
BENEFICE DE L'EXERCICE	6	430,55	3	10,00		5 54	0,20	5	600
PERTE DE L'EXERCICE		,		,					
INVESTISSEMENTS PROPRES									
5010 Mesures sylvicoles "Combâche"	162	788,30		0,00		0 ,	0 0		0,0
5011 Mesuressylvicoles "Les Evouettes"	263	518,55		0,00		0 ,	0 0		0,0
5020 Participationauxlocauxdutriageforestier		0,00				0,	0 0		
	426	306,85		0,00		0,	00		0,0
SUBVENTIONS ACQUISES									
6600Bouillet-Combâche	167	567,20		0,00			0 0		0,0
6601 LesEvouettes		769,70		0,00		12 30			0,0
	386	336,90		0,00		12 30	9,55		0,0
INVESTISSEMENTS NETS	3 9	969,95		0,00	-	12 3	09,55	5	0,0

4 • •

BOURGEOISIE DE CHALAIS BILAN AU 31 DECEMBRE ACTIF 2002 2003 DISPONIBILE ET COURT TERME 1010 Comptepostal 2 101,00 2 067 1020 BanqueRaiffeisen 0,0 39 149 1050 Débiteurs 28 338,50 13 241 1090 Actifstransitoires 227 557 3.5 22 677 257 996 85 77 134 PLACEMENTS ET INVESTISSEMENTS 1410 Titres 1,0 1,0 1430 Terrains 82 490,00 82 490,00 ./.Provisionderéadaptationsurterrains -82 489,00 -82 <u>489,</u>00 1.0 1431 Alpagesetpâturages 479 001,00 479 001,00 ./.Provisionderéadaptationsuralpages <u>-479 000,</u>00 <u>-479 000,</u>00 1,0 2 048 118,00 2 028 118,00 1432 Forêts ./.Provisionderéadaptationsurforêts -1 808 118,00240 000 0-0 808 118,00220 000 1433 MaisonbourgeoisialedeChalais 410 000 390 000 0.0 1434 Maisonbourgeoisialede Vercorin 0,0 0,0 1435 RénovationmaisonbourgeoisialedeVercorin 852 000 821 500 1436 BâtimentsdeSigeroulaz 278 058,00 258 058,00 ./. ProvisionderéadaptationsurbâtimentsSigeroula -218 058,00 60 000 00-218 058,00 40 000 1440 Mobilier 1,0 1,0 1450 Dévestituresetmesuresforestières 0.0 0,0 20 000, 10 000 1460 Participationauxlocauxdutriageforestier 0 0 1 582 004,00 1 481 50 TOTAL DE L'ACTIF 1 840 000,85 1 558 63 PASSIF DETTES A COURT TERME 2020 BanqueRaiffeisen 118 811 00 2021 UBS H5-166'555.0 PRET 21 559, 65 2090 Passifstransitoiresetcréanciers 29 109 40 13 077 169 480 05 13 077 DETTES A LONG TERME 2201 Crédit commerciel UBS SA 100 000 00 2202 Crédit commerciel UBS SA 400 000 00 2204 Raiffeisen - Emprunt 400 000 2450 Prêt communal pour maison bourgeoisiale Vercorin 852 000 00 821 500 1 221 50 1 352 000,00 FORTUNE 2900 Fortune nette au 1er janvier 312 090 25 318 520 6 430,55 2901 Variationdefortune 5 540 318 520 80 324 061 TOTAL DU PASSIF 1 840 000 1 558 63 , 85

